VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 22 JUILLET 1914 — No. 38

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

RÉDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
ET IMPRIMÉ ... DIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

Sa Grandeur Mgr Beliveau

Monseigneur Béliveau, curé de Saint-Boniface est de retour parmi nous, après un long et heureux voyage. Sa Grandeur a donné dimanche dernier, aux trois messes, la bénédiction apostolique avec l'autorisation de Sa Sainteté Pie X. Nous prions Sa Grandeur d'agréer a nouveau l'assurance de notre plus profond et plus sincère dévouement.

APRES LA LUTTE

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, le gouvernement Roblin a actuellement la majorité absolu dans toute la province. Le décompte dans le comté de St-Andrews et Kildonan s'est terminé en faveur de notre vieil ami le Docteur Montague. Ce coup a ruiné les espérances de l'Opposition. Les journaux de M. Norris admettent maintenant que le gouvernement aura une majorité de sept voix à l'ouverture des chambres. C'est plus qu'il ne faut pour gouverner, et les quelques fervents qui essaient encore de tromper le public en prédisant la défaite de Roblin auront cinq longues années pour réfléchir sur l'impossibilité d'obtenir la victoire lorsque l'on veut y atteindre sur un échafaudage de corruption, d'injustices, d'absurdités politiques comme le vote des femmes et la législation directe, d'appels à la discorde en soulevant les préjugés de race et de religion.

En flattant les utopies et les agitateurs qui veulent renverser notre ordre social et nos institutions politiques, en caressant les espoirs des esprits cupides qui veulent satisfaire leur soif de gloriole personnelle ou leur appétit de l'assiette au beurre, en adulant par des promesses persécutrices ceux qui rêvent de la disparition de notre race et de notre Eglise, on peut gagner certains votes; mais pour renverser un gouvernement aux idées larges et progressives, il faut autre chose que cette construction branlante du programme Norris. Un grand nombre de nos libéraux français et catholiques l'ont compris. Honneur à eux ! Honneur aussi à ces vieux amis qui ont résisté à l'assaut terrible que la duperie livrait partout ! Honneur aux combattants pour la bonne cause ! Honneur aux vainqueurs !

* * * *

Diverses appréciations de la lutte ont été publiées par les grands journaux L'une des meilleures et des plus justes est certainement celle du *Winnipeg Saturday Post* qui démontre clairement que la défaite du parti anti-ministériel est due au double jeu de M. Norris dans l'explication de son programme politique.

* * * *

Madame Nellie McLung qui a parcouru la province en faisant des discours dans les intérêts de M. Norris dit au lendemain des élections : "Nous avons livré une bonne lutte et nous allons continuer. Rien ne peut nous arrêter. Sir Rodmond lui-même ne peut plus retenir de son pied la porte qui nous fermait l'accès au droit de vote," Madame A. V. Thomas parle dans le même sens.

Citoyens libéraux, êtes-vous tous prêts à donner votre appui à ces suffragettes ?

* * * *

Déclaration du Maire Hocken, de Toronto, le 11 juillet :

"Les orangistes d'Ontario ont montré leur force dans la lutte contre les écoles bilingues. Ils ont montré leur pouvoir dans le Manitoba. Honorez vos frères de Manitoba. Hier, ils se sont tenus comme en 1896. Ils ont livré une rude bataille, ils ont gardé la foi, ils méritent le respect et l'admiration de tout le pays."

* * * *

Le Rev. C. W. Gordon, Président du Conseil du Service Social et M. W. Buchanan, secrétaire du même conseil, attribuent les défections dans les rangs ministériels au désir qu'a le peuple d'abolir les buvettes.

* * * *

Les différentes factions de l'Opposition se consolent de leur défaite en disant qu'ils ont remporté une victoire morale. Sir Rodmond Roblin ne se contente pas de ces victoires-là; Il vient d'obtenir de plus, la victoire qui lui permettra pendant cinq autres années de donner à la province cette administration sage, honnête et progressive dont nous avons bénéficié depuis quinze ans. Nous sommes de plus en plus avec notre chef. Nous en sommes fiers. Nous admirons en lui, et nos adversaires nous donnent raison tout bas, les qualités qui en font un habile et respecté chef d'Etat.

Sir Rodmond Roblin l'emporte

Après plus de quatorze ans de pouvoir, le gouvernement conservateur du Manitoba, dirigé par le vaillant et sympathique sir Rodmond Roblin, a remporté hier une autre victoire qui lui assure pratiquement quatre nouvelles années de pouvoir. Nous applaudissons à ce succès des armes conservatrices et nous prévoyons que le prochain parlement manitobain sera une ère de paix et de prospérité pour la province tout entière, mais, plus particulièrement pour la courageuse et héroïque colonie canadienne-française de la Rivière Rouge.

Sans doute, la victoire du cabinet Roblin n'est pas aussi grande que nous la lui souhaitions, ici même, il y a quelques jours; dans notre désir de voir le triomphe de l'équité contre le fanatisme sectaire, nous anticipions un résultat égal au mérite de l'homme de cœur qui préside aux destinées de notre parti dans cette lointaine province des Prairies ; les événements ont prouvé que l'hydre de la passion ignorante et farouche, cause de la spoliation du gouvernement libéral Greenway en 1890, peut encore relever la tête et menacer d'un regain de haine la minorité catholique si noble sous l'épreuve des vingt dernières années; la majorité ministérielle, qui était hier de 16 voix, est réduite d'un tiers et peut-être de moitié.

Comme l'indique une dépêche impartiale de la presse associée, il faut voir dans les pertes subies par le gouvernement Roblin l'effet de l'alliance peu honorable du parti libéral avec la loge orangiste. L'opposition a gagné six sièges hier au Manitoba : ce sont six divisions où le vote fanatique était le plus compact. Par contre—et, à notre point de vue, c'est un fait éloquent !—les candidats de M. Roblin ont remporté tous les comtés où le vote canadien-français était prépondérant. Quand la fumée de cette bataille électorale sera complètement dissipée, nous reviendrons sur ce détail du scrutin, sur ses causes, sur sa signification très claire.

En attendant, qu'il nous soit permis de saluer la belle petite phalange des cinq députés canadiens-français, qui, sous l'habile direction de l'honorable M. Joseph Bernier, ministre et secrétaire provincial, formera le noyau le plus fidèle de la majorité ministérielle. C'est elle qui sauva le drapeau conservateur dans la province manitobaine, à l'heure où la passion sectaire livrait son plus terrible assaut au défenseur d'un droit immortel contre une loi inique. Il doit être vraiment consolant pour sir Rodmond Roblin de constater que sa tolérance n'a pas obligé des ingrats. Déjà animé des meilleures intentions à l'égard de la minorité catholique persécutée malgré lui, son cœur doit être encore mieux disposé à suivre la voie de l'équité dans laquelle il voudrait faire entrer les bons éléments d'une population difficile.

Honneur aux Bernier, aux Bénard, aux Parent, aux Lauzon, aux Hamelin et à leurs dignes électeurs de Saint-Boniface, d'Iberville, de La Vérendrye, de Sainte-Rose et de Morris ! Honte, en même temps, aux journaux libéraux français de la province de Québec, qui n'ont pas eu un mot de réprobation pour M. Norris et son parti, ennemis déclarés des écoles séparées et de tout ce qui leur ressemble de près ou de loin ! La justice triomphe, malgré tout, et la lâcheté du silence voulu au moment où il était du devoir de tous les hommes de cœur de parler recevra son juste châtiment !

Que le peuple de la province de Québec médite bien la leçon de cette élection manitobaine, et il reconnaîtra quel jeu le parti libéral fait des principes et du droit lorsqu'il en attend quelque avantage politique.—*L'Evénement*, de Québec.

Jugement de Lord Mersey

An sujet de la catastrophe de l'Empress of Ireland

On exonore la route du Saint-Laurent

Ce matin s'est écrit au Palais de Justice de Québec un des plus importants chapitres de l'histoire de la navigation dans le monde entier, alors que Lord Mersey, président de la Commission d'enquête chargée d'établir les responsabilités du terrible désastre de la Pointe au Père, a rendu le jugement qui était tant attendu, non seulement par l'Amérique, mais par tous les pays d'Europe.

Lord Mersey, le juge McLeod et sir A. B. Routhier, suivis des assesseurs qui ont siégé à leurs côtés durant tout le temps de l'enquête, sont montés sur le banc quelques minutes avant dix heures. Et à 10 heures précises, Lord Mersey a commencé la lecture du rapport.

Comme l'*Evénement* l'annonçait, ces jours derniers, ce rapport est très volumineux. Il contient trois parties: le rapport proprement dit de la commission, celui des assesseurs et les suggestions qui, à bien dire, est la partie la plus importante, celle qui intéresse le monde maritime.

Une foule compacte remplissait la salle de la Cour Criminelle où s'est rendu le jugement. On y remarquait beaucoup de dames dans les galeries; on remarquait aussi plusieurs officiels des deux parties en cause.

En résumé et en dernière conclusion, le jugement condamne le "Storstadt"; il blâme le 1er officier du "Storstad" Tuffness et le 3e officier Saxe, pour avoir dirigé le navire à babord au milieu du brouillard et n'avoir pas appelé le capitaine dès que le brouillard a commencé.

La lecture du jugement qui a commencé à 10 heures précises, s'est terminé à 11.45 hrs. et a donc duré 1.45.

Le jugement contient aussi un blâme contre "l'Empress of Ireland" parce que ses compartiments étanches n'étaient pas fermés, ce qui aurait dû être fait pendant ce brouillard.

Echo des Elections

Dans notre numéro du 15 juillet nous avions indiqué comme chiffres de majorité pour M. J.B. Lauzon, député élu de LaVérendrye, le chiffre de 76 voix. Le total réel est 228. Nous prions nos lecteurs et M. Lauzon de nous excuser. *Errare humanum est.*

La France

AVIATION

La Fédération Aéronautique Internationale vient de publier la liste des nations ayant, à l'heure actuelle des records d'aviation à leur actif, et dans quelle proportion.

Ce tableau est suggestif pour nous Français :

(Dans ce domaine, comme dans les autres, la France n'est pas au rang de la dernière des nations de second ordre, Dieu merci ! comme quelqu'un en a eu la naïveté de l'écrire dans un journal local.)

France...........	119	records
Italie	10	"
Allemagne	4	"
Autriche	4	"
Russie.............	1	"

Dans ce cas, la France n'a rien à se reprocher, absolument rien !

* * *

Nous apprenons aussi—en aviation—un exploit de Gilbert.

Parti le lundi matin 8 juin de Paris à 3 heures, il atterrissait le lendemain soir, au même endroit, à 6 hrs. 30, ayant effectué "le tour de France" de la coupe Michelin en 39 heures ! Plus de 2,200 milles !

Les Annales nous racontent que :

"Jules Verne, qui fut sûrement un précurseur, avait donné la même moyenne environ à l'Albatros de son *Robur-le-Conquérant*. Mais, à l'époque où ce livre fut écrit,—1886,—c'était un roman. Le vol de Gilbert est une réalité.

Il dépasse l'ordinaire. C'est encore et ça restera longtemps un exploit. Il faut se rappeler que le hardi pilote a volé continuellement sous la pluie, la grêle et dans le vent. Pour montrer a quel point les orages qu'il subit furent violents, il nous montra l'hélice de son appareil, qui avait été "hachée" par la grêle."

* * *

Dans le même domaine, et *dans la même semaine*, Eugène Renaut, malgré un temps des plus défavorables battit tous les records mondiaux de vitesse, avec un passager, pour les 250, 300, 350, 400, 450 et 500 Km.

* * *

Dans cette même semaine du 7 au 13 juin, exactement dans la journée du 10, l'aviateur Garait, *avec 5 passagers à bord* battit ou établit 22 *records* d'aviation mondiaux, par un très fort vent d'est. Garait contribua ainsi avec 40 records à son actif, à donner à la France quarante, des cent dix-neuf records que la France a, officiellement, sur les cent trente-huit dressés par la Fédération Aéronautique *Internationale*.

COURSE A PIED

Après les Bouin, les St. Yves et bien d'autres, on put voir l'autre jour à Windsor, (Angleterre) un Français, se placer premier dans un "marathon" couru entre Windsor et Londres, où 43 concurrents se disputaient la course du *Sporting Life* et son prix de 2,500 piastres. Le Roi d'Angleterre donnait le départ en personne, dans le parc attenant au château de Windsor.

Il y avait 43 coureurs, tous de renom. Deux étaient Français : Debelia se plaça No. 1 et Moulon Debelia se plaça No. 1 et Moulou No. 4 !

La conclusion se fait d'elle-même.

LA FRANCE N'EST PAS ENCORE PAUVRE

La France a fait dernièrement un emprunt de 800 millions. Dès qu'il fut connu que le taux de l'emprunt serait du 3½ p.c.—Songez comme c'est beau, du 3½ p.c. !—l'emprunt fut couvert 15 fois, avant d'être mis sur le marché!—Le jour de la souscription publique, en 8 heures, les Banques officielles reçurent en chèques acceptés, en or ou en billets de banque, *plus de 3 milliards*, représentant le quart de ce que l'épargne française s'engageait à verser quasiment comptant, puisque avant le 1er décembre.

Décidément, quand on songe aux désorganisateurs qui se trouvent à la tête de la France, à l'heure actuelle, on ne peut s'empêcher de remarquer que la France, qui elle, n'est pas le gouvernement Français, a les reins solides.

La France qui est—personne de sensé ne peut et ne veut le contredire—la nation la plus riche du monde en argent comptant, n'est pas, encore dans ce cas, au dernier rang des nations de second ordre!

BOXE

Voilà maintenant qu'en la personne d'un tout jeune homme de 20 ans, la France, la semaine dernière a vu l'un de ses enfants devenir le champion du monde de boxe parmi les poids lourds blancs.

Bravo pour Carpentier qui montre que l'esprit chez le Français, ne tue pas le muscle !

* * *

Nous pourrions continuer comme cela, *et* longtemps, *et* dans tous les domaines, *et* chaque semaine.

Mercredi dernier, la fête du 14 juillet me donnait l'occasion de montrer ce que l'armée Française avait fait pour la France et me permettait de prouver sans contredit possible que la France, même au point de vue de la Force, du Nombre, de l'étendue de son territoire était toujours une nation de premier ordre.

Dans un autre ordre d'idées, on pouvait lire, dans un journal anglais de Winnipeg, il n'y a pas plus de 10 jours la phrase suivante : "France, the most civilized country in the world..."

Enfin, pour terminer, chacun sait que s'il s'agissait des sciences, des arts, du rayonnement de la Foi, etc., (laissant de côté le gouvernement Français, qui n'est pas la France, s'il prétend la représenter; car l'expérience de tous les jours nous montre que la France vit, tandis que son gouvernement meurt....) *il serait facile de démontrer* que *la France* n'est pas au dernier rang des nations de second ordre, ni au dernier rang des nations de premier ordre, mais à la tête des ces mêmes nations de premier ordre, du moins dans les derniers domaines énumérés.

J'ai, pour m'appuyer, l'opinion de l'élite, d'individus qui ne sont pas de race Française, et qui ne sont pas non plus des enfants.

Espérons donc que nous ne verrons plus de pareils errata se produire, surtout parmi des gens de notre race....

Et que la discussion est close.

F. DENISET.

LE SANG GAULOIS

XXXVII

LE SOUS-LIEUTENANT MENSIER

(1900)

En 1900, on lisait dans un journal militaire cet ordre du jour :

"Le sous-lieutenant Mensier, du 27e bataillon de chasseurs en détachement à Saspel, a péri le 14 mars 1900, victime de son dévouement.

"La 3e compagnie du 27e bataillon, qui était en reconnaissance sur les hauteurs de Montgrabo, s'engagea dans un étroit sentier bordant un précipice et dominé par des glaciers. A la suite d'un faux pas, un soldat tomba, le sous-lieutenant Mensier se porta à son secours; il venait d'atteindre le soldat lorsque son pied glissa et tous deux roulèrent dans un abîme si escarpé qu'il était impossible de leur porter secours.

"Une compagnie de chasseurs a travaillé toute la soirée. Le lendemain matin le cadavre de l'officier a été retrouvé. Le soldat a été retiré vivant, mais grièvement blessé. Il doit la vie à son sac qui lui a garantie la tête.

"Le sous-lieutenant Mensier est le troisième fils du général de division du cadre de réserve, ancien directeur du génie. Il était sorti de Saint-Cyr le 1er octobre 1898.

"Le lieutenant-colonel, commandant le 27e bataillon de chasseurs, a fait inscrire ce qui suit sur le livre d'ordres :

"Pour honorer la mémoire du sous-lieutenant Mensier qui a donné sa vie pour sauver un de ses chasseurs, le lieutenant-colonel décide que tous les samedis, à la réunion générale de la 3e compagnie, le sergeant-major commencera l'appel par le nom du sous-lieutenant Mensier et que le plus ancien sergent de la 4e section répondra: Tué au Montglabo !"

N'est-ce pas la digne récompense du devoir accompli que cet appel d'un nom, livré périodiquement, et *pour toujours*, aux méditations et à l'admiration des soldats admis à servir dans cette compagnie dont le lieutenant Mensier fut le modèle et l'honneur ?

Et pourtant, écrit Désiré Lacroix, "que de noms seraient à citer ainsi. Il n'est pas un régiment, pas un bataillon, pas une compagnie française qui n'ait son Mensier. Le Livre d'Or de la grande famille militaire voit sans cesse ses feuillets s'accroître. Tout ordre du jour fait mention d'un acte d'abnégation ou de bravoure. Et combien de faits, souvent sublimes, restent ignorés, même de ceux qu'ils touchent de près !"

Sous les drapeaux, on ne se bat pas, on ne se dévoue pas, dans le but d'obtenir une récompense.

Comme l'a dit l'auteur de *Servitudes et grandeurs militaires* :

"La vie de l'armée contient des vues de la nature humaine qu'on chercherait vainement ailleurs... L'abnégation du soldat est une croix plus lourde à porter que celle du martyr. Il faut l'avoir portée longtemps pour en savoir la grandeur et le poids. Il faut bien que le sacrifice soit la plus belle chose de la terre, puisqu'il y a tant de beauté dans des hommes simples qui, souvent, n'ont pas la pensée de leur mérite et le secret de leur vie."

F. DENISET.

Sir Robert Borden.

Sir Robert Borden, premier ministre du Canada, visitera l'Ouest canadien vers septembre ou octobre prochain et y séjournera pendant un mois. Il doit être de retour à Ottawa pour le départ du duc de Connaught et l'arrivée du nouveau gouverneur général, le Prince Alexandre de Teck.

Un joli mot de Pie X

Lors de l'audience accordée, ces jours derniers, par le pape à M. Vesnitch, ministre de Serbie à Paris, à l'occasion de la reprise des relations entre le saint-siège et le gouvernement serbe, Pie X eut un mot et un geste des plus jolis.

Comme le cardinal Merry del Val présentait au saint-père le curé de Taggia, petite commune de la frontière italienne, lequel avait pris part aux négociations, Pie X s'écria :

—Je suis heureux de vous voir, vous aussi, monsignore.

Le brave curé rougit, puis il balbutia d'une voix tremblante:

—Votre sainteté m'honore trop. Je ne suis pas monsignore mais modeste curé de Taggia.

La physionomie du saint-père s'éclaira d'un sourire affectueux. Et, avec une fine bonhomie, Pie X reprit :

—Nous vous avons appelé moncignore, mon fils; il faut bien que vous le soyez, puisqu'il est interdit au pape de se tromper.

Se tournant du côté du cardinal Merry del Val, le pape ajouta:

—Son éminence Merry del Val voudra donc faire le nécessaire pour que, dès aujourd'hui, ce titre soit acquis au curé de Taggia.

Le nouveau prélat domestique du pape est, au surplus, un ecclésiastique des plus distingués, érudit, savant et jurisconsulte consommé. Il a fait ses premières études au séminaire de Nice.

3500 Homesteads dans les portions organisees de la province

150,000 de plus en vue

D'après les chiffres de M. J. Bruce Walker, commissaire d'Emigration, il y aurait encore 35000 homesteads de 160 acres à prendre dans les parties organisées du Manitoba et ce nombre serait accru de 150000 dès que les régions du Nord seront ouvertes à la colonisation. La prise totale de ces homesteads, amènerait un surcroit de population d'a peu près un demi million.

Feu M. Francis Dupen

C'est sans doute avec surprise et regrets que les anciens élèves du collège de Saint-Boniface apprendront la mort de M. Francis Dupen, survenue accidentellement à Miami, Nouveau Mexique.

M. Dupen était ingénieur et c'est durant l'exercice de sa profession qu'il rencontra sa fin tragique, étant précipité au fond d'une mine à une profondeur de plus de 300 pieds.

La triste nouvelle est parvenue au collège par une lettre adressée au Révérend Père Blain, S.J.

M. Dupen était catholique et bon catholique. Son compagnon de chambre rapporte même qu'il était toujours fidèle à ses prières quotidiennes, détail que sa famille très chrétienne a appris avec grande satisfaction.

M. Francis Dupen était le petit-fils de Madame M. C. McLoeg, autrefois de Saint-Boniface et le frère de M. Eustache Dupen, ancien élève de notre collège.

Sans doute la mort frappe quand il faut et chacun doit obéir aux volontés d'en haut, cependant la disparition subite d'un brillant et fort jeune homme de 28 ans ne peut manquer de causer un grand vide dans sa famille et de créer dans le cœur de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître une impression profonde de pitié et de tristesse.

Le Manitoba présente à la famille du regretté disparu ses condoléances les plus vives.

Nouvelle Fabrique

M. Arthur Steiner, de Winnipg, vient d'acquérir au nom d'une société européenne quatre sections de terrain dans le district de Rosser. Le but de la société est d'y faire construire une immense manufacture de machines.

REVUE DE LA PRESSE

LE CONSEIL DE LA DEFENSE IMPERIALE

(*Le Daily Telegraph*)

La réunion du Comité de la défense impériale, tenue à Whitehall Gardens, hier, a été remarquable, parce que c'était la première fois qu'un haut commissaire d'un Dominion assistait à ces réunions. Ce haut commissaire est l'hon. George H. Perley.

Ceci a eu pour effet de remettre sur le tapis la suggestion faite depuis un certain temps à l'effet que chaque partie de l'Empire possédant un gouvernement responsable, soit représentée en permanence au comité. Cette suggestion a déjà été approuvée par Sir R. L. Borden.

Le *Daily Telegraph* dit que le haut commissaire canadien occupera à l'avenir une position de grande importance dans les conseils de l'Empire et dans le développement des relations amicales. —Traduction du *Droit*.

* * *

"LA CANADIENNE"

(*Le Soleil de l'Ouest*)

Paris.—Une délégation de "La Canadienne" composée du président de cette société, M. Jacques Barthou, et de plusieurs membres de l'administration, a obtenu une audience du Président de la République, et lui a soumis plusieurs projets tendant à l'amélioration des relations franco-canadiennes.

La délégation a suggéré l'établissement à Paris d'un collège canadien et certaines modifications du tarif douanier; elle a demandé également que la répartition des décorations décernées aux Canadiens par le gouvernement de la République soit empreinte d'une plus grande impartialité.

M. Poincaré a promis son concours à la délégation.

* * *

BIENVENUE AUX CONGRESSISTES

(*Le Droit*)

Le *Droit* a beaucoup de plaisir à souhaiter la bienvenue aux missionnaires agricoles de la Province de Québec, actuellement en convention dans notre ville. Il voit en eux non seulement des conférenciers habiles et dévoués aux meilleurs intérêts de la classe agricole, mais des patriotes, comme le clergé canadien français a toujours su nous en fournir, soucieux des meilleurs intérêts de notre nationalité et du pays.

Le dévouement de ces admirables missionnaires est trop bien connu pour qu'il soit besoin de le souligner ici. Et ces travailleurs sont plutôt habitués au zèle obscur qu'aux louanges publiques.

Parce que nous connaissons leur dévouement inlassable et leur clarté de vision, nous nous permettrons de leur soumettre une humble demande au nom des Canadiens-français de la province d'Ontario comme aussi au nom de nos lecteurs de la province de Québec. C'est de s'arrêter aussi longtemps qu'ils le pourront, à cette convention même, sur la question à laquelle ils sont peut-être les seuls à pouvoir donner une solution pratique, celle de l'exode des populations rurales vers les villes et de garder à notre race toute la vitalité dont elle a besoin pour survivre à l'assaut que lui livrent ses ennemis. La question est pressante et elle est angoissante.

* * *

CONSEQUENCES DU VERDICT DE LORD MERSEY

(*La Presse*)

Nous sommes heureux d'apprendre que les recommandations du tribunal présidé par Lord Mersey recevront l'attention immédiate du gouvernement fédéral et plus spécialement du département de la marine canadienne et du Board of Trade d'Angleterre. La commission des phares, qui a des attributions beaucoup plus larges que son nom l'indique, sera convoquée, ces jours-ci, par l'honorable M. Hazen, dans le but d'étudier les réformes suggérées par Lord Mersey et toutes autres qui seraient de nature à améliorer la route du Saint-Laurent.

* * *

HOMMAGE CANADIEN A LA FRANCE

(*Le Petit Parisien*)

Le lac Poincaré vient d'entrer en géographie. Il forme la tête de la rivière Léandre, entre la rivière Saint-Augustin et celle des Esquimaux, au Canada. Ce baptême est une gracieuseté du gouvernement de Québec à l'endroit de notre président. Le gouvernement de Québec a déjà donné à de nouveaux districts les noms de MM. Hanotaux, Lamy, Bazin et Bonin, celui-ci consul général de France au Canada.

La région où se trouve le lac Poincaré a pour nous un double intérêt historique : c'est sur cette rive septentrionale du Saint-Laurent que nos anciens colons avaient établi leurs postes de pêche. Leurs noms ont été conservés et donnés aux districts qui bordent, de ce côté, l'embouchure du grand fleuve canadien.

LE CONGRES DE LOURDES

(*Le Droit*)

Ce sera le 25ième congrès Eucharistique international.

"Il était de toute convenance, comme le remarque le *Petit Messager du T. S. Sacrement*, que ce 25e congrès, fut célébré en France, où a commencé l'œuvre des Congrès Eucharistiques. Elle fut en effet inspirée à une Française, Mlle Tamisier, et réalisée pour la première fois à Lille en 1881, sur l'initiative d'un pieux prélat français, Monseigneur de Ségur, et par les soins de Philibert Vrau, le saint de Lille.

Mais en quelle ville solenniser pour la 25e fois un tel souvenir ? Le choix de Lourdes s'impose aux organisateurs officiels des Congrès internationaux: Lourdes, la ville de France et du monde entier où les manifestations eucharistiques sont de plus en plus merveilleuses et fréquentes; Lourdes, où depuis bientôt vingt-cinq ans la Vierge Immaculée convie les peuples à la glorification solennelle de son Fils en s'éclipsant, pour ainsi dire, elle-même en face du soleil eucharistique. En effet, et de plus en plus, les guérisons miraculeuses s'opèrent surtout au passage de Jésus-Hostie, dans les processions solennelles du Très-Saint Sacrement."

Cette grande manifestation d'amour et de foi envers la Sainte Eucharistie doit avoir son écho dans tout l'univers catholique. "Un frémissement de haine, dit Monseigneur Heylen, Président des Congrès Eucharistiques, s'est répandu dans toutes les nations contre Jésus-Hostie; il faut que nous fassions frémir d'amour pour Jésus-Hostie la terre tout entière."

* * *

MAUVAISE POLITIQUE

(*La Presse*)

Le gouvernement français ne grandira pas dans notre estime pour avoir défendu à son représentant officiel en Canada d'assister à la messe traditionelle du 14 juillet. Que nous sommes loin des temps de Clovis et de ses Francs !

* * *

M. H. de SAINT-VICTOR ASSISTE A LA MESSE LE 14 JUILLET

(*La Patrie*)

Il semble que l'ordre relatif à la non-participation des fonctionnaires officiels français à l'étranger aux cérémonies religieuses a été donné partout où il y a des consuls ou vice-consuls français. Cet ordre est parvenu à Québec, comme ailleurs.

M. H. de Saint-Victor, agent consulaire à Québec, a reçu ordre, il y a quelque temps, de ne plus prendre part à aucune manifestation religieuse en sa qualité officielle. M. de Saint-Victor a aussitôt envoyé sa démission.

En réponse à sa démission, il a reçu un message lui disant de continuer ses fonctions.

Comme par les années passées le représentant de la France à Québec a assisté à la messe des Français dimanche.

Ce matin, la colonie française de la vieille capitale a adressé le câblegramme suivant au président de la république française: "Colonie française de Québec réunie pour célébrer fête nationale présente expression loyauté sincère à vous-même et à Patrie absente."

* * *

DOUBLE "VOIE" SUR LE FLEUVE ST-LAURENT

(*Le Soleil* de Québec)

Afin de diminuer autant que possible les dangers de collision dans les parties les plus étroites du St-Laurent, le ministère de la Marine et des Pêcheries est en train de prendre des dispositions, afin de doubler le canal depuis la Pointe aux Trembles jusqu'à l'entrée du lac St-Pierre. Déjà une partie de ce travail est terminée et l'on s'efforce d'achever l'autre partie, si bien que pour la saison prochaine on espère que cette double route sera achevée.

Ce travail consiste à creuser deux chenaux séparés sur tout le parcours jusqu'au lac St-Pierre; l'un sera utilisé par les navires n'ayant pas un tirant d'eau supérieur à quinze pieds, tandis que le chenal principal continuera à servir de route aux grands transatlantiques et aux vaisseaux de fort tonnage.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

AVIS

AVIS est donné par les présentes que Alma Maud Lawson, de la Cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session dans le but d'obtenir son droit de divorce d'avec son mari, Walter George Lawson, commis, de la Cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, pour motifs d'adultère et mauvais traitements.

Daté à Winnipeg, province du Manitoba, ce 15ème jour de juin 1914.

ALMA MAUD LAWSON.

35-49

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

De par le Monde

Le "Canada" toujours échoué

Rimouski, Qué.—A haute marée, le "Lady Evelyn" et le "Lord Strathcona" ont essayé de retirer le "Canada" de la mauvaise position où il est actuellemen.t Malgré leur grande force de traction (trois mille chevaux vapeur), le "Canada" est resté pris entre les deux rochers où il s'est échoué. Il lui a manqué trois pieds d'eau pour flotter à marée haute, et rien ne pourra être fait pour le renflouer avant la prochaine marée qui atteindra son point culminant le 22 juillet. Les chaudières du "Canada" seront vidées pour alléger le steamer.

Les alliés de France

Paris.—Le président de la République Française se prépare au voyage qu'il doit entreprendre prochainement pour faire des visites officielles à l'empereur de Russie, aux rois de Danemark, de Suède et de Norvège. Dans ce voyage, M. Poincaré sera accompagné par M. Viviani, président du conseil des ministres, du général Beaudemoulin, gouverneur militaire de Paris, de M. William Martin, chef du protocole, du colonel Aldebert, ataché à la personne du président de la République, du capitaine de frégate Grandclément, du lieutenant colonel Aubert et de M. Carré, sous-chef du protocole. Il sera accompagné également, de M. Gauthier Richard, chef de la sûreté. Embarqué samedi à cinq heures sur le cuirassé "France" faisant partie de la division navale commandée par l'amiral Lebris, il ira saluer à Cronstadt le tsar à bord de l' "Alexandra."

A son retour de Russie, M. Poincaré se rendra à Stockholm, où il arrivera le 25. Le roi de Suède viendra le saluer à bord. Il se rendra avec lui au palais royal, où il déjeunera, et, après avoir visité la ville, remontera à bord de la "France." Le 26 juillet, le président naviguera dans la Baltique et, le 27 arrivera à 2 heures, à Copenhague où un dîner de gala, suivi d'un concert sera offert le soir en son honneur.

Le 28 juillet, le président après avoir offert un déjeuner aux membres de la légation, partira pour Christiana, où il arrivera le 29. Il repartira pour la France le 31, débarquant à Dunkerque.

Lauréat pour la bourse Rhodes

Québec.—Edgar Rochette, de l'Université Laval de Québec, ancien élève du séminaire de Chicoutimi, a décroché, cette année, le prix Rhodes (une bourse de $3,000) fondé il y a quelques années par le célèbre Cecil Rhodes, pour permettre aux meilleurs élèves des universités de l'Empire d'aller compléter leurs études à l'Université d'Oxford.

M. Rochette partira pour l'Angleterre au mois de septembre. Il a aussi gagné le prix Rox.

L'emprunt Français serait déjà souscrit 15 fois

Paris.—L'emprunt de 800 millions à 3,36 pour cent a été accueilli par le public et les établissements financiers avec une faveur que l'on n'osait espérer. A l'heure actuelle, il se trouve déjà souscrit plus de quinze fois. Comme chaque souscripteur doit verser à l'émission 10 pour cent de la valeur de sa souscription, c'est donc plus d'un milliard qui va se trouver de ce fait décaissé.

Le Concordat avec la Serbie

Le 26 juin, au Vatican, a été signé un Concordat entre le Saint-Siège et la Serbie. Le document est composé de vingt-deux articles.

Le concordat établit en Serbie un régime équitable pour le catholicisme. Il constitue la Serbie en province ecclésiastique avec Belgrade pour archevêché et UsKub pour évêché suffragant. Il assure à l'Eglise une liberté totale dans l'administration des diocèses de même que dans les nominations épiscopales et curiales, et lui reconnait une personnalité juridique vraie et propre dans la personne de ses représentants.

Les articles sur l'enseignement religieux dans les écoles sont empreints du même esprit d'équité. Pour ce qui est des mariages entre catholiques ou des mariages mixtes, le gouvernement reconnait sans réserve les lois de l'Eglise.

Le vol d'une fleur a crée des ennuis à une Impératrice

Paris.—Les journaux rapportent un incident qui s'est produit lors de la dernière visite à Paris de l'impératrice Eugénie, veuve de Napoléon III. L'illustre femme, en passant dans les jardins des Tuileries qui lui rappelaient son ancienne splendeur, se permit de cueillir une fleur près d'une allée. Elle fut aperçue par un gardien qui lui dit: "Il est défendu de cueillir des fleurs, et je dois rédiger un procès-verbal." Le gardien demanda le nom et l'adresse à l'impératrice qui répondit timidement: "Eugénie." Touché par la tristesse et l'âge de l'inconnue, le gardien oublia son devoir pour n'obéir qu'à son cœur, et il dit: "Eugénie, ce n'est pas un nom. N'importe, je ne vous créerai pas des ennuis, mais ne recommencez plus."

Le conflit sardinier

Le lock-out est étendu à tout le Finistère

Quimper. — Les membres du Syndicat national des fabricants de conserves se sont réunis en assemblée générale pour examiner la situation créée par le refus des pêcheurs du Finistère de vendre leur poisson au poids et celui des femmes de travailler le poisson ainsi acheté et même les légumes.

Les fabricants syndiqués, considérant que l'exploitation de cette industrie est devenue impossible, et que la substitution de l'achat au poids à celui au mille est le seul moyen d'éviter le conflit, ont décidé d'étendre à toute la côte du Finistère le lock-out déjà prononcé par ceux de Concarneau.

Le Syndicat a voté la radiation de cinq de ses membres exclus pour avoir manqué à leurs engagements.

Les Icebergs

Boston.—Des icebergs ont été rencontrés sur la route des paquebots de l'Atlantique en plein mois de juillet par deux navires qui sont entrés dans ce port. Le vapeur de la Holland-American Line *Soestdijk* a signalé huit icebergs monstres et plusieurs de moindre dimension à 200 milles au large de Saint-Jean, Terre-Neuve. Le vapeur *Numidian*, de l'Allan Line, est passé près de trois icebergs.

L'Ile d'Anticosti

Paris.—M. Gaston Menier, fabricant de chocolat, qui est au nombre des passagers de *l'Aquitania*, se rendra au Canada, pour faire l'inspection de l'île d'Anticosti que lui a léguée son frère Henri, mort il y a quelques mois.

On dit que les habitants de l'île d'Anticosti s'agitent et qu'ils veulent un autre maître.

M. Henri Menier avait acheté l'île d'Anticosti en 1895.

Le théâtre peu prospère en en France

Paris.—Le *Matin* dit que le théâtre national de l'Opéra, subventionné par le gouvernement, est sur le point de partager le sort de l'Odéon. La direction actuelle dit ce journal, ne peut, même avec la subvention faire face aux dépenses du théâtre. Malgré la forte subvention qui lui est accordée, la direction de l'Opéra ne peut faire face aux dépenses, on dit qu'une faillite est imminente.

L'Odéon, également subventionné par le gouvernement eut un tel déficit que la Chambre dût voter des crédits supplémentaires pour couvrir le passif Antoine, le directeur de ce théâtre y avait engagé et perdu toute sa fortune; il donna sa démission de directeur peu après le vote de la Chambre.

Le théâtre des Champs-Elysées, fondé par Gabriel Astruc, pour y faire exécuter des opéras et donner de grandes représentations artistiques, a fait faillite. C'est dans ce théâtre que la troupe d'opéra de Boston a récemment donné plusieurs représentations.

Prêtres espagnols expulsés au Mexique

Juarez, Mexique.—Après avoir ordonné l'expulsion de tous les prêtres catholiques qui se trouvent sur le territoire dont il a la surveillance, le général Villa a fait encore chasser du Mexique trente et un prêtres espagnols.

On leur a fait passer la frontière en leur intimant l'ordre de ne pas rentrer au Mexique sous peine d'être traités en ennemis de la révolution si jamais on les trouvait sur le territoire placé sous le contrôle des insurgés.

Les prêtres qui ont été expulsés appartenaient au district de Zacatecas et étaient titulaires de différentes églises de cette ville.

Humour Britannique

L'homme qui cède quand il a tort, s'écria l'orateur populaire est un sage. Mais celui qui cède quand il a raison est...

Un homme marié répondit une petite voix douce dans la foule.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Soumissions

DES Soumissions cachetées marquées "Soumission pour Bâtisse Publique à Bassano, Alta." et adressées au soussigné seront reçues à cet office jusqu'au mercredi 22 juillet 1914 à 4 heures p.m., pour la bâtisse ci-dessus mentionnée.

Les plans, spécifications et formes de contract peuvent être consultés et des formes obtenues à l'office de M. Leo Dowler, Architecte à Calgary, Alta., sur application au Bureau de Poste à Bassano et à ce département.

Les soumissionnaires sont prévenus que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formes imprimées, fournies par le département et revêtues de leurs signatures indiquant leurs occupations et lieu de résidence. Au cas de sociétés, la signature, l'occupation et le domicile de chaque associé sont exigés.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et égal à 10 pour cent du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier par un contrat écrit sa soumission s'il est requis de le faire, ou ne mène pas à bonne fin le dit contrat. Si la soumission est refusée le chèque sera retourné.

Le département ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROSIERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics
Ottawa, 24 juin 1914.

Les insertions de la présente dans les journaux ne seront payées que si elles ont été autorisées par le Département. 37-38





Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead —y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. COREY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 41

(Suite)

Tous les nègres défilèrent un à un devant leur petit maître, comme ils l'appelaient; plusieurs se souvenant de l'avoir vu tout enfant. Ils avaient la joie peinte sur la figure; leur pas était leste, malgré une longue journée de travail. Chacun saluait le maître en passant.

Sir Arthur remarqua que, malgré les paroles bienveillantes du capitaine, il n'y en eut pas un seul qui trouvât un mot pour lui exprimer sa joie; et cependant ils savaient tous qu'il venait dans l'intention de leur procurer les moyens de gagner leur liberté. Il n'y eut qu'un vieil esclave, à la tête toute grise qui essaya de balbutier quelques mots de reconnaissance, mais aux premières paroles il éclata en sanglots.

Le capitaine regarda sir Arthur qui était èmu; Clarisse souriait à travers les larmes qui s'échappaient de ses yeux.

—Mes enfants, leur dit le capitaine, vous allez prendre votre souper; après cela vous vous rendrez tous dans la suerérie, où j'irai vous retrouver. J'ai bien des choses à vous dire. Je suis content de vous; vous vous comportez bien; votre camp est propre, vos cases sont en bon ordre. J'espère que vous allez aussi être contents de ce que je vais vous dire. Allez.

La vaste salle de la sucrerie avait été proprement arrangée; des bancs avaient été placés d'un côté pour les esclaves de la plantation. De nombreuses lampes éclairaient la sucrerie. Une table, recouverte d'un tapis, fut apportée au milieu de la salle, et des chaises placées en arrière. Plusieurs des planteurs voisins avaient été invités par le capitaine. A sept heures tous les nègres étaient entrés dans la sucrerie et avaient pris leur place sur les bancs. Quelques minutes après, le capitaine, sir Arthur et sa fille, ainsi que ceux qui avaient été invités, prirent place près de la table, en face des nègres, qui attendaient dans un profond silence ce que leur maître allait leur dire. Le capitaine déposa sur la table un gros livre relié, sur lequel on lisait : *Journal d'émancipation de l'habitation St-Charles.*

—Mes enfants, dit le capitaine, en s'adressant à ses esclaves, après avoir bien réfléchi à ce qu'il y avait de mieux à faire, pour accomplir les désirs de votre bon maître, qui est mort en vous recommandant à mes soins, j'ai pensé que je ne pourrais mieux rencontrer ses vues, et vous en faire apprécier les résultats, que de vous donner les moyens de gagner votre liberté. Pour y parvenir il vous faudra du travail et de la bonne conduite, mais pas plus de travail cependant que vous n'en pouvez faire. Voulez-vous travailler pour gagner votre liberté ?

Les nègres se regardèrent les uns les autres, mais pas un ne répondit.

—Pourquoi ne répondez-vous pas ? L'économe ne vous a-t-il pas dit que je voulais vous donner les moyens de gagner votre liberté et de vous racheter ?

Tous les esclaves demeuraient silencieux, leurs grands yeux fixés sur leur maître.

—Avance ici, Pompée, dit le capitaine en s'adressant à un des plus intelligents et des meilleurs de l'habitation; et toi, que dis-tu ?

—Rien, mon maître, dit Pompée en s'avançant la tête basse.

—Comment, rien ! Ne voudrais-tu pas devenir libre ?

—Oh ! oui, mon maître.

—N'aimerais-tu pas à pouvoir acheter ta liberté ?

Pompée regarda son maître, roulant sa casquette dans ses mains,, sans rien dire.

—Réponds donc.

—Comment l'acheter, avec rien?

—Mais ne gagnes-tu pas de l'argent, quand tu travailles les dimanches.

Pompée baissa la tête, roula lentement sa casquette; puis, après quelques instants de silence, il dit d'un air moitié riant moitié triste: "Jamais capable gagner ma liberté ! Il y a trente ans que je travaille tous les dimanches, et n'ai pas un picaillon pour acheter du tabac; comment voulez-vous moué acheté liberté ?

—Mais tu travailles les dimanches ? Et combien gagnes-tu ces

—Mon argent, y n'est pas gros!

—Que fais-tu de ton argent ? jours-là ?

—Quelques-fois dix, quelquesfois douze escalins, quelquefois plus. C'est pas gros ça, pour passer la semaine, quelquefois perdre tout aux cartes.

—Tu sais travailler la forge; tu dois pouvoir gagner deux ou trois piastres par jour, quand tu as de l'ouvrage ?

—Pas toujours de l'ouvrage, et l'on est mal payé; pas toujours en argent, plus souvent je reçois des effets; c'est aussi bon pour moué, car souvent ne sais pas que faire avec l'argent.

—C'est vrai, tu ne savais trop que faire de ton argent; mais maintenant que tu pourras l'employer à payer pour ta liberté, ne voudrais-tu pas le ramasser pour la racheter ?

Pompée baissa la tête, comme s'il n'osait dire sa pentée toute entière, jeta un coup d'œil de dé- $1,200. Penses-tu que tu puisses qui étaient auprès du capitaine, puis faisant un effort, il dit avec un soupir :

—Mais quand j'airai travaillé encore trente ans, et donné tout mon argent, je ne serai pas plus avancé que je ne le suis aujourd'hui, après avoir déjà travaillé trente ans; je serai bien vieux. Si encore dans trente ans je pouvais avoir gagné ma liberté ! C'est bien long trente ans !

—Oui, c'est bien long; mais si, au lieu de trente ans, il t'en fallait moins, bien moins; si au lieu de trente, il ne t'en fallait que dix, que huit ?

Pompée regarda son maître d'un air de doute, comme s'il eut pensé qu'il se moquait de lui. Il se fit un mouvement parmi les nègres qui tous, le cou tendu, écoutaient avec avidité.

—Et si, au lieu de huit, il ne fallait que cinq ans, penses-tu Pompée, que ça vaudrait la peine que tu travaillasses à la gagner ?

Pompée fixa avec étonnement ses yeux sur son maître. Tous les nègres se levèrent et s'approchèrent de la table.

—Oui, Pompée, oui, mes enfants, si vous voulez gagner votre liberté, dans cinq ans vous pouvez tous être libres ! La chose vous surprend; vous osez à peine le croire; eh bien, c'est vrai pourtant. Ecoutez, je vais tâcher de vous faire comprendre.

Le capitaine ouvrit le grand livre, ou *Journal d'émancipation*, qui était sur la table, à la page où était écrit le nom de "Pompée."

—Pompée, tu vois ce gros livre; dans ce livre ton nom est entré à cette page; le nom de chacun d'entre vous est entré sur une page séparée. La valeur de chaque nègre est aussi entrée dans ce livre. Dans ce livre, que je vais laisser à l'habitation aux soins de l'économe, on entrera régulièrement tout l'argent que vous lui donnerez, ainsi que les effets que vous lui vendrez, et aussi toutes les heures de travail que vous donnerez en sus de vos heures ordinaires de travail. Tout sera marqué. Comprenez-vous ?

—Un peu, dit Pompée, mais je n'aimerais pas que l'on marquât à un autre ce que j'aurais donné.

—Ne crains pas cela, tout sera fait et marqué avec soin; d'ailleurs je vais donner à chacun d'entre vous un petit livre, dont vous aurez bien soin, et dans lequel l'économe fera une entrée correspondante à celle du grand livre, chaque fois que vous lui donnerez quelque chose.

L'idée du petit livre parut faire plaisir à ces pauvres nègres, qui ont tant de raisons de craindre d'être trompés. Ils ne comprenaient pas beaucoup encore, mais ils avaient foi en leur maître; ils espéraient en un acte de générosité, plutôt qu'ils n'avaient foi dans leur travail comme moyen de rédemption.

—Comprenez-vous, mes enfants? leur demanda le capitaine.

—Pas beaucoup, dit Pompée en souriant.

—Ecoutez bien. Je vais commencer par te montrer, Pompée, comment tu peux te racheter et en combien de temps. Tu vaux $1,-200, cette valeur est marquée dans ce livre. Ainsi pour racheter ta liberté, il faut que tu me donnes $1,200. Penses-tu que tu puisses me payer $1,200 en cinq ans ?

Pompée partit d'un éclat de rire si franc et si bruyant, qu'il devint contagieux. Le capitaine lui-même ne put s'empêcher de sourire malgré tout son sérieux.

—Voyons ! voyons ! réponds.

—Pas capable, mon maître; jamais capable de payer $1,200; pas seulement cent picaillons !

—Tu crois ? Nous allons voir. Le capitaine tira de la poche de son gilet une feuille de papier sur laquelle il avait fait, avec sir Arthur, quelques calculs.

D'abord, c'est une règle de l'habitation que chaque jour de travail est composé de *douze heures*. Ces douze heures m'appartiennent; le reste de la journée vous appartient; et si quelquefois j'ai besoin de vous faire travailler plus longtemps, comme dans le temps de la roulaison, chaque heure extra vous sera comptée et payée. Comprends-tu que tu doives travailler douze heures tous les jours excepté les dimanches ?

—Oui, mon maître.

—Comprends-tu que si tu me payes $1,200 tu auras racheté ces douzes heures, que j'appellerai *heures majeures* pour les distinguer des heures ordinaires, et que tu ne seras plus obligé de travailler, que tu seras libre enfin ?

—Oui, mon maître; mais je ne comprends pas comment je pour-

—Quelquesfois dix, quelques-

rai gagner $1,200.

—Attends un peu. Comprends-tu que si tu me donnes un douzième de cette somme, c'est-à-dire $100, tu auras racheté un douzième de ton temps de travail, c'est-à-dire *une heure majeure ?*

—Pas trop, répondit Pompée en se grattant l'oreille; puis il reprit, après quelque temps de réflexion : oui je comprends; quand j'aurai donné $100, j'aurai payé une heure majeure, et je n'aurai plus que onze heures de travail à donner par jour.

—Bien, Pompée; c'est ça ! voyons maintenant comment tu pourras me donner les premières cent piastres. Ecoute: tous les dimanches t'appartiennent; l'argent que tu gagnes ces jours-là t'appartient. Sais-tu combien il y a de dimanches dans l'année ?

—Sais pas, dit Pompée, en jetant un coup d'œil furtif sur sir Arthur; il n'y en a pas beaucoup.

Sir Arthur et tous les planteurs se mirent à rire de bon cœur à la réponse de Pompée.

—Il y en a 52, continua le capitaine; et comme l'économe me dit que tu peux aisément gagner deux piastres par jour, tu peux gagner $100 dans le cours de l'année. Avec ces $100 tu achèteras une heure majeure.

—Oui ! mon maître, si je puis racheter une heure majeure au bout d'un an, je comprends bien que je pourrai les racheter toutes au bout de douze ans; mais si je ne puis avoir toujours de l'ouvrage, il me faudra plus de douze ans.

—Pas mal, pas mal, mais ne vas pas trop vite. Quant à l'ouvrage, que cela ne t'inquiète pas, je te trouverai de l'ouvrage et je te donnerai $2 par chaque jour que tu me donneras, en sus de ton temps de l'atelier; ou si tu l'aimes mieux, je te procurerai du fer et tu travailleras à la pièce ces jours-là. Mais continuons, et écoutez bien tous.

A la fin de la première année, tu auras donc racheté une heure majeure. Tu continueras à travailler douze heures par jour la seconde année, mais comme tu ne seras obligé qu'à onze heures de travail au lieu de douze, tu auras donc travaillé une heure extra par jour; or, comme il y a 312 jours de travail à peu près dans le cours de l'année, je te redevrai 312 heures de travail; 312 heures divisées par 12 (le temps d'une journée) donnent 25 jours, à $2 par jour, feront $50 que je te devrai. $50 sont donc pour toi la valeur de chacune de tes heures majeures que tu auras employées à mon service durant l'année. Comme tu auras en outre pu gagner $100 avec ton travail des dimanches, tu pourras encore avec ces $150 racheter une heure et demie majeures, ce qui te fera deux heures et demie majeures à toi. Comprends-tu ?

—Un peu; pas trop !

—Continuons. A la fin de la troisième année, ton travail des dimanches te rachètera une heure majeure; et les deux heures et demie majeures qui t'appartiennent te rachèteront encore une heure et un quart majeures: faisant quatre heures trois quarts majeures t'appartenant; vois-tu ?

—Pas trop; mais c'est égal.

—Nous comprenons, nous comprenons, crièrent plusieurs nègres.

—C'est bien. Au bout de la quatrième année, ton travail des dimanches te rachètera une heure majeure; et tes quatre heures trois quarts majeures te rachèteront encore deux heures et un quart majeure, qui feront en tout huit heures majeures à toi. Il y aura une petite somme de reste en ta faveur.

Il ne reste plus que quatre heures majeures à racheter pour te mettre libre. Au bout de la cinquième année ton travail des dimanches te rachètera une heure majeure, tes huit heures majeures te donneront encore à la fin de l'an née, à 50 piastres chacune, $400 dont tu prendras $300 pour compléter ton rachat; tu seras libre, et tu auras $112.50 en argent.

Ecoutez encore un instant, mes enfants, je vais récapituler.

Pour toi, Pompée, estimé $1,-200, chaque heure majeure te coûtera $100 de rachat.

Tes dimanches (50) te vaudront au bout de l'année $100.

Chaque heure majeure (libérée) de travail par jour, te vaudra, un peu plus de 16 cents, et au bout de l'année $50.

—Et je serai libre ! dit Pompée, en se jetant à genoux, oh! mon maître ! Dans cinq ans...

—Mais moi, dit une vieille négresse, le désespoir peint sur la figure; jamais capable pour gagner deux piastres par dimanche ! jamais gagner plus de deux escalins! jamais gagné mon la liberté !

—Ma bonne Marie, dit le capitaine en souriant, tu ne vaux pas $1,200 non plus. Voyons ce que l'on t'a estimée. Ah ! on ne t'a estimée que $150, ma bonne vieille; ainsi, pour toi, au lieu de $100 qu'il faut à Pompée pour racheter chacune de ses douzes heures majeures, il ne te faudra à toi que douze piastres et demie. Tu vois que tu pourras racheter ton temps aussi vite que lui, avec tes deux escalins par dimanche; car deux escalins te feront, au bout de l'année douze piastres et demie.

—Il en sera ainsi à peu près pour tous vous autres; car l'estimation de chacun est en raison du montant d'ouvrage qu'il peut faire par jour. Oui, mes enfants, au bout de cinq ans, à compter de ce jour, vous pouvez tous être libres, pourvu que vous travailliez bien, et surtout que vous vous comportiez bien.

—Mais dans cinq ans je serai morte !

—J'espère bien que non; dans tous les cas, tu pourras donner à qui tu voudras l'argent que tu aurais gagné.

La vieille Marie se mit à pleurer de joie; et tous ces nègres qui, sans comprendre exactement encore la portée des explications et des calculs de leur maître, entrevoyaient une perspective plus ou moins prochaine de liberté, se jetèrent à genoux pour remercier leur maître. La scène qui s'ensuivit, l'expression à la fois grotesque et délirante de bonheur qui animait toutes ces figures d'êtres, tout à l'heure écrasés sous le joug d'une perpétuelle servitude, et maintenant relevés à la hauteur de l'homme par la perspective de la liberté, fit sur sir Arthur et sa fille une impression qu'ils eurent de la peine à maîtriser.

Le capitaine était ému. Il appela l'économe auprès de lui et le chargea de leur expliquer de nouveau ce qu'il venait de leur dire et de tâcher de leur faire comprendre.

Parmi les esclaves, il y en avait cinq à six qui s'étaient tenus à l'écart, ne partageant pas l'enthousiasme général; parmi eux on remarquait le père Tobie.

—Pensez-vous, dit un des planteurs au capitaine que votre plan réussira ?

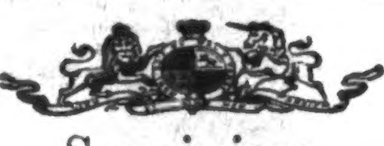
—Pourquoi pas ?

—D'abord, parce que les nègres sont défiants, ils ne voudront pas donner leur argent dans la crainte d'être trompés; ensuite, ils ne voudront pas travailler pour gagner une liberté qu'il leur semblera impossible de réaliser, ils sont trop paresseux; il n'y a que le fouet qui puisse les faire travailler.

—Mais n'avez-vous pas vu leur enthousiasme ? combien ils avaient l'air heureux !

(A suivre)

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



Soumissions

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., vendredi, le 31 juillet 1914, des soumissions pour la construction d'un édifice public, à Elkhorn, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour un édifice public, Elkhorn, Man."

On peut consulter les plans, devis, et formules de contrat et se procurer des formules de soumission au bureau de M. H. E. Matthews, architecte, surintendant des Bâtisses Publiques Fédérales, Winnipeg, Man., au bureau de poste de Elkhorn, ainsi qu'au ministère des Travaux publics à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies dument libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROSIERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 juillet 1914.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 36-37

Hommes Demandes

Des hommes sont demandés pour apprendre à inspecter, conduire et même reconstruire des automobiles et des tracteurs à gaz. Les élèves travaillent en petit groupes sous la surveillance d'instructeurs experts et apprennent à conduire à travers les rues de la cité. Apprenez non pas la théorie grâce à des manuels spéciaux, mais la pratique en travaillant vous-mêmes. Nous garantissons absolument que nous vous mettons à même de passer n'importe quel examen du gouvernement.

Ecrivez où adresez-vous à la Omar School of Trades and Arts, 477 rue Main, Winnipeg.

N'oubliez pas que l'imprimerie du MANITOBA est outillée pour faire toutes sortes de travaux d'impressions. Satisfaction garantie.

UNE BONNE CHOSE A SAVOIR

C'est que vous pouvez avoir des FACTURES, ETATS DE COMPTES, ENVELOPPES, ENTETES DE LETTRES, CIRCULAIRES, CARTES D'AFFAIRES, et FORMULES DE TOUS GENRES, au prix ordinaire, et le travail de notre atelier est de qualité supérieure. Attention spéciale aux commandes par la poste.

Le Manitoba 42 Avenue Provencher Téléphone: Main 3377

LE JEUNE HOMME A MARIER

CE QU'IL DOIT ETRE — QUALITES A EXIGER, DEFAUTS A EVITER

Conference donnee par le Reverend Pere Winnen devant une association feminine

(Suite)

UNE HISTOIRE

Une histoire vécue: Donat est un buveur, mais il a su gagner le cœur de Marguerite; et celle-ci, malgré toutes les recommandations, se dit sûre de la victoire : Donat ne boira plus par amour pour Marguerite. Le mariage ne tarda pas, mais la conversion se fit attendre. Le soir même de la noce, Donat était en fête; il fallait y compter; comme il n'y a pas de fête sans lendemain, ce fut encore la vieille histoire le jour suivant, mais comment ne pas lui pardonner, quand il fit de si belles excuses. Un mois après le mariage, on vendit les chaises qui n'étaient pas indispensables dans le jeune ménage, puis la table, le reste des chaises, tout le mobilier et jusqu'au lit prirent le même chemin: il faut bien manger, pleurait Marguerite, et boire donc, pensait Danat. En guise de couchette, on eut deux sacs, bourrés de feuilles sèches; et ainsi se passa... la lune de miel. Ce ne fut pas tout, car Donat disparut bientôt, laissant sa femme et son bébé à la charge de la charité publique.

LA GREVE DES JEUNES FILLES A MARIER

L'ivrognerie et le bonheur n'habitent pas sous le même toit, seule la misère s'y installe à poste fixe, car souvent, le buveur est doublé d'un paresseux. Sa principale occupation est de mesurer la largeur des trottoirs on de soutenir les poteaux électriques: genre d'ouvrage qui de nos jours est fort peu rétribué... rapport à la concurrence. On a dit souvent du mal des grèves, mais j'en propose une qui mérite tous les éloges: la grève des jeunes filles à marier, pour protester contre les buveurs et ajoutons, les blasphémateurs. Ces gens-là ne devraient jamais trouver à se marier; un buveur devient infailliblement un bourreau; un blasphémateur, insultant Dieu en face, ne respectera pas plus sa femme. Aussi, Mesdemoiselles, n'acceptez leurs lois qu'avec de sérieux amendements.

Religion et conduite sont les deux épreuves de fond dans le concours des prétendants; celles-là subies, le soupirant peut respirer, il ne reste plus que des détails, pour lesquels vous pouvez vous montrer bonnes princesses.

BONTE VAUT MIEUX QUE BEAUTE

"Doit-il être beau ?" Oh ! ce n'est pas défendu, au contraire, même à souhaiter. La beauté cependant n'est pas un aliment, elle compte tout au plus parmi les épices, qui font passer les aliments trop fades: bonté vaut mieux que beauté, disait la sagesse de nos pères. Ce n'est pas dans les maisons aux belles façades qu'on est toujours le mieux logé. On peut faire un excellent mari sans être nécessairement laid, mais prendre un homme uniquement à cause de sa bonne mine, c'est acheter un livre pour sa reliure ou un tableau pour son cadre. Or il y a de bien mauvais livres couverts en velours et dorés sur tranches; comme il y a de fort vilaines croûtes dans des cadres de luxe. Le paon est beau, mais c'est un piètre chanteur; le rossignol a modeste apparence, mais il chante à ravir. Mesdemoiselles, tous les paons ne sont pas dans les basses cours, ni tous les rossignols dans les buissons.

"QUELQUE CHOSE POUR L'OEIL"

Mademoiselle Rose allait se marier. Son oncle et parrain n'était pas du tout content du choix. Il fit à Rose un dernier portrait de son futur et je vous prie de croire qu'il n'était pas flatteur; mais Rose, tout en admettant les défauts de son ami, ne se laissa pas conressemblent trop souvent à ces bulbien quelque chose pour l'œil. Rose épousa son bel ami. Six mois plus tard, Rose arrive chez son oncle les yeux noyés de larmes. "Ah! mon oncle, mon mari est une brute, voyez comme il m'a traitée" ; et retirant le mouchoir qui lui cachait la figure, elle montre l'un de ses yeux, portant des marques non équivoques de la brutalité du tendre époux. "Ma pauvre Rose, dit l'oncle, en souriant malgré lui, tu voulais quelque chose pour l'œil, tu es servie au-delà de tes souhaits."

Dans tous les cas, dit une autre fervente du mariage avant tout, je veux un jeune homme bien mis.. Evidemment: propre, soigneux, ayant de l'ordre; mais c'est parfait et ça ne coûte pas plus cher. Mais prenez garde, cet Adonis tiré à quatre épingles, a les mains bien fines et bien blanches; cependant dans le creux de la main ne pousse-t-il pas un poil? Est-il bien laborieux? Que je vous plaindrais de tomber entre les mains d'un paresseux. Si le travail est le père de toutes les vertus, l'oisiveté est la mère de tous les vices. Dans mon pays, on l'appelle l'oreiller du diable, parce que sur l'oisiveté, le diable peut sommeiller à son aise; inutile de tenter un paresseux, il tombera de lui-même, car, disait Franklin, il est aussi impossible à un paresseux qu'à une poche vide de tenir debout. L'oisiveté induit les riches à tous les vices, et les pauvres à tous les crimes. Que votre ami soit bon tant qu'il voudra, s'il est paresseux, il se gâtera infailliblement; car, pour être vertueux, il faut être actif et fort; pour être vicieux, il suffit d'être faible et lâche. On n'est vicieux que parce qu'on n'a pas le courage d'être vertueux.

"MEFIEZ-VOUS DES FLATTEURS"

Ah, que Roméo est donc fin, qu'il parle donc bien, qu'il a donc de belles manières. Il parle bien, parce qu'il sait vous faire de gentils compliments : il vous flatte sans vous le dire. Méfiez-vous des flatteurs; pareils aux usuriers, ils ne placent leurs louanges qu'à de gros intérêts. Toutes ces belles manières et ces paroles mieilleuses ressemblent trop souven tà ces bulles de savon que soufflent les enfants: elles s'élèvent légères, montent, éclatent et tout finit en une goutte d'eau parfois sale.

Encore une fois, pour être bon mari, il n'est pas nécessaire d'être laid comme un péché; vêtu comme un quêteux, triste comme une porte de prison; mais une jeune fille qui n'apprécie qu'avec ses yeux et ses oreilles, sans tenir compte de la raison, est une jeune fille imprudente à deux doigts de sa perte. Au contraire, une jeune fille qui soumet les impressions de son cœur au jugement de sa tête, pose les bases du seul vrai bonheur. Soyez plutôt prudentes à l'excès: comme pour les objets de valeur, avant de passer le contrat, exigez des garanties.

LE BON EPOUX

Parmi les "bons" époux, choisissez le vôtre: ni trop riche, ni trop pauvre, ni trop jeune ni trop vieux, et dont le caractère puisse le plus facilement sympathiser avec le vôtre et le compléter... au besoin.

Les mariages d'argent apportent rarement le bonheur; la jeune fille devenue grande dame par la grâce de son époux doré, est toujours soupçonnée d'avoir forcé un coffre-fort; elle perd son influence et sa liberté. Ne marions pas cependant la misère avec la pauvreté: que le mari puisse faire vivre sa femme convenablement. C'est vrai qu'avec l'argent on ne fait pas tout, mais sans argent, on ne fait rien; c'est vrai que la jeunesse et l'amour ne pâtissent guère de l'absence du confortable, que l'amour fait le printemps perpétuel, mais la misère c'est le jeûne forcé et le carême sans fin.

Un chef de famille trop jeune ne serait pas un soutien véritable, et ne saurait remplir son rôle; mais un tuteur cassé ne rend à la jeune plante que de faibles services. Ne marions donc pas l'automne avec le printemps, ni une génération avec la suivante. Il est vrai que certains commencements d'automne ressemblent à certaines fins de printemps, mais le printemps tardif va vers l'été, et l'automne le plus splendide chemine à l'hiver.—(Marcel Prévost,)

LES CONTRAIRES S'ATTIRENT

Quoique vous fassiez vous ne trouverez jamais un époux parfait; il ne s'en fait pas sur mesure; mais entre deux maux on peut choisir le moindre. Choisirez-vous un tempérament semblable au vôtre? Gardez-vous-en bien: c'est comme les pôles en électricité: les semblables se repoussent, tandis que les contraires s'attirent. (C'est un principe à retenir, car il y aura plus d'une fois de l'électricité dans l'air.) Si vous avez les mêmes qualités, vous aurez les mêmes défauts: pas de roses sans épines. L'homme est vif, la femme est vive, l'homme se fâche, la femme se fâche.... c'est de l'entraînement mutuel; c'est un mauvais système. Prenez un mari ayant les qualités que vous saurez n'avoir pas; vous vous complèterez l'un l'autre. Pour faire la salade, si vous ne mettez que de l'huile, elle ne vaudra rien; si vous ne mettez que du vinaigre, elle vaudra moins encore; mélangez les deux en proportion convenable, ce sera délicieux.

LE MARI IDEAL

Mais alors, le mari idéal doit être rare comme le merle blanc ou le renard bleu... comment le découvrir? JeJ ne saurais trop le dire, n'ayant jamais eu besoin d'en chercher; je crois cependant savoir comment on ne le trouve pas, ou si on l'aperçoit comment on le fait fuir. Commencez par faire toilette à la mode... "de l'escargot," c'est-à-dire à vous mettre sur le dos tout ce que vous avez. Dépensez à ce pavoisement tout votre salaire, sans vous soucier d'aider vos vieux parents; ne craignez pas, au besoin, de faire des dettes. Suivez les dernières modes, plus elles sont ridicules, plus vous aurez de succès; rendez-vous admirables de laideur, la vraie beauté n'est plus de mise. Construisez sur votête des pyramides artistiques, emprisonnez-vous le corps sans égards pour votre santé: Jonas ne fut ni la seule ni la dernière victime de la "baleine." Ne portez que du linge "dernier chic," des trous reliés ensemble, faisant voir ce qu'on n'ose montrer. Raccourcissez vos robes par le haut, serrez-les par le bas; ouvrez-les où elles devraient être fermées; vous ne serez bien habillées que si vous l'êtes à moitié: le maximum d'élégance est dans le minimum d'étoffe. Bref, quand vous passerez dans la rue que chacun ait l'illusion de voir la vitrine ambulante d'un grand magasin de modes. Ainsi pavoisées, sortez beaucoup, soyez à toutes les réunions, comme une marchandise qui cherche acquéreur; allez au théâtre plus souvent qu'à l'église; courez les bals, dansez beaucoup et avec tout le monde; riez, amusez-vous mais surtout pas de gêne.... Si, avec ce programme, vous trouvez un bon époux, vous êtes ensorcelée ou je doute de la raison humaine. Je sais qu'il ne manque pas de têtes folles parmi les jeunes gens, mais pour en trouver un capable d'épouser pareille "donzelle," je crois franchement qu'il faut aller jusqu'à la Longue-Pointe ou à Verdun. Ils sont rares, si tant est qu'il y en a, les maris qui prennent une femme comme un meuble de luxe; ils consultent leur porte-feuille aussi bien que leur cœur, et une brillante toilette leur crie invariablement: "Gare aux pièges." Une jeune fille à la mode ne trouvera pour l'épouser qu'un fou; les jeunes gens sages connaissent trop ce mauvais dicton: "Une femme à la mode est le Paradis des yeux," le "Purgatoire de la bourse," "l'Enfer du cœur." Quant aux talents qu'une jeune fille peut déployer dans une salle de danse, les hommes sérieux n'en tiennent pas compte: Qu'une jeune fille danse bien, cela prouve tout juste qu'elle est leste et légère.

LE CHOIX

Choisir un époux, disait quelqu'un, c'est mettre sa main dans un sac, où il y a une anguille contre deux serpents; les bons maris sont plus rares que les autres, aussi défiez-vous des contrefaçons.Consultez et priez: vos parents ont droit d'intervenir dans les débats. Ce sera peut-être l'histoire du Parlement et du Sénat, mais ce sera pour votre bien. Les lois élaborées par le Parlement ne peuvent être appliquées qu'après l'acceptation par le sénat; et ce corps vénérable exige parfois certains amendements, d'où les difficultés politiques et... domestiques.

Celui qui part en voyage, dit un proverbe russe, doit faire une prière, celui qui part à la guerre, doit en faire deux; celui qui se marie doit en faire trois. Au jour des noces, les amis viennent offrir leurs cadeaux et leurs souhaits; n'oubliez pas d'inviter Celui qui peut, non seulement vous souhaiter le bonheur, mais vous l'accorder.

Aux noces de Cana, Jésus avait été invité; il s'y rendit. Ce devaient être des noces assez modestes puisqu'au milieu du festin, le vin se trouve à manquer. Mais, par un miracle, le divin changea l'eau en vin... Il peut se faire, Mesdemoiselles, qu'au jour de votre mariage, vous n'ayez pas tout ce que vous désirez et que je vous souhaite; mais si Jésus est de la fête, les ressources les plus modestes, par sa bénédiction toute-puissante, suffiront à votre bonheur.

A. WINNEN, S.M.M.
Supérieur de l'Orphelinat de Montfort.

Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour Bâtisse Publique à Boissevain, Man.," seront reçues à cet office jusqu'au jeudi 30 juillet à 4 heures p.m., pour la construction d'une Bâtisse Publique à Boissevain, Man.

Plans, spécifications et formes de contrat pourront être consultés et obtenus à l'office de M. H. E. Matthews, Architecte résident, Bâtisse Lindsay, Winnipeg, Man., ou sur demande au Maître de Poste de Brandon, Man., au Bureau de Poste de Boissevain, Man., et à ce Département.

Les soumissionnaires sont prévenus qu'il ne sera tenu compte que des soumissions faites sur les formes fournies et signées de leurs signautres indiquant leurs occupations et résidences. En cas de sociétés, la signature, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société seront requis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et d'un montant égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier son contrat lorsqu'il lui sera demandé de le faire, ou l'ayant fait néglige de mener à bonne fin le travail pour lequel il a soumissionné. En cas de non acceptation d'une soumission, le chèque sera retourné.

Le Département ne s'engage aucunement à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics,
Ottawa, 2 juillet 1914.

Aucune insertion de la présente ne sera payée si elle n'est au préalable autorisée par ce département.

36-37



DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées, "Soumission pour Bâtisse Publique à Carberry, Man.," seront reçues à cet office jusqu'au jeudi, 30 juillet 1914, pour la construction d'une Bâtisse Publique à Carberry, Man.

Plans, spécifications et formes de contrat pourront être consultés et obtenus à l'office de M. H. E. Matthews, Architecte résident, Bâtisse Lindsay, Winnipeg, Man., ou sur demande au Maître de Poste de Brandon, Man., au Bureau de Poste de Carberry, Man., et à ce Département.

Les soumissionnaires sont prévenus qu'il ne sera tenu compte que des soumissions faites sur les formes fournies et signées de leurs signautres indiquant leurs occupations et résidences. En cas de sociétés, la signature, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société seront requis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et d'un montant égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier son contrat lorsqu'il lui sera demandé de le faire, ou l'ayant fait néglige de mener à bonne fin le travail pour lequel il a soumissionné. En cas de non acceptation d'une soumission, le chèque sera retourné.

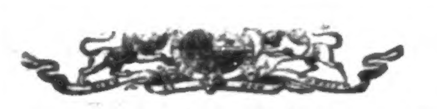
Le Département ne s'engage aucunement à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics,
Ottawa, 2 juillet 1914.

Aucune insertion de la présente ne sera payée si elle n'est au préalable autorisée par ce département.

36-37



DES Soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées "Soumissions pour Bâtisse Publique à Oak Lak, Man.," seront reçues à cet office jusqu'au mardi, 4 août 1914, 4 heures p.m., pour la construction de la bâtisse sus-mentionnée.

Plans, spécifications et formes de contrat peuvent être consultés et obtenus au Bureau de Poste de Oak Lake, Man., à l'Office de M. H. E. Matthews, surintendant, Architecte du Dominion, bâtisse du parlement, Winnipeg, au Bureau de Poste de Brandon, et à ce département.

Les soumissionnaires sont prévenus qu'il ne sera tenu compte que des soumissions faites sur les formes fournies et signées de leurs signautres indiquant leurs occupations et résidences. En cas de sociétés, la signature, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chaque membre de la société seront requis.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque à charte payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux publics et d'un montant égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant total de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier son contrat lorsqu'il lui sera demandé de le faire, ou l'ayant fait néglige de mener à bonne fin le travail pour lequel il a soumissionné.

En cas de non acceptation d'une soumission, le chèque sera retourné.

Le Département ne s'engage aucunement à accepter aucune soumission même la plus basse.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Département des Travaux publics,
Ottawa, 4 juillet 1914.

Aucne insertion de la présente ne sera payée si elle n'est au préalable autorisée par ce département.

36-37

Les Canadiens-Francais

Le Canada vient d'adresser à toutes les nations le programme des fêtes splendides qu'il est en train d'organiser. Elles dépasseront, en magnificences et en intérêt, celles qui furent déja célébrées en l'honneur de Champlain, de Montcalm, du tricentenaire de Québec et leur but touchera vivement tous les patriotes qui, chez nous, ont le souci du bon renom de leur pays, puisqu'il s'agit d'honorer un Canadien français, le père de la Confédération canadienne, le plus grand ministre du Canada: Etienne Cartier.

L'œuvre accomplie par cet homme d'Etat est peu connue chez nous; mais elle mérite qu'on en retienne les grandes lignes; d'abord parce que tout ce qui concerne le Canada trouvé un écho dans notre cœur; mais aussi parce qu'elle est un exemple de ténacité dans l'action, de fidélité à ses origines et à un idéal. Etienne Cartier, comme son nom l'indique, était né de parents français; peut-être descendait-il du célèbre Jasques-Cartier, qui partit de Saint-Malo pour explorer, le premier, le fleuve du Saint-Laurent; en tous cas, le hardi navigateur devait inspirer plus d'une fois l'homme politique, qui disait dans un célèbre discours : "Jacques-Cartier est mon homonyme; je voudrais marcher sur ses traces et ne pas déroger à ses grands desseins. Si après trois siècles encore l'histoire, venant peut-être à mentionner mon nom comme celui d'un homme qui a fait quelque chose pour sa patrie, disait que j'ai un jour forligné, on aurait ma mémoire en horreur et je ne veux pas qu'il en soit ainsi."

C'est donc un devoir pour nous d'applaudir au centenaire d'un homme qui avait constamment sous les yeux l'exemple d'un héros français et qui n'oublia jamais, dans ses luttes, la lointaine patrie où naquit sa race. Tout jeune, Etienne Cartier combattit l'Angleterre, maias il accepta loyalement, dans la suite, l'administration de la Grande-Bretagne, tout en demeurant le porte-parole des Canadiens-français. D'ailleurs, tout ce qui lui rappelait la France demeurait cher à ce grand esprit et la codification de nos lois, leur adaptation au Canada resteront ses meilleurs titres de gloire.

Enfin, les Français apprendront avec orgueil que c'est un des leurs qui a créé le développement économique du Canada, en le dotant d'établissements d'instruction de premier ordre, en faisant disparaître les rivalités des provinces reliées, en 1872, de l'est à l'ouest, par la grande voie du Pacifique. C'est Etienne Cartier qui imagina ce colossal projet et le fit aboutir.

• • •

Il faut qu'une consécration publique comme celle qui se prépare en l'honneur d'Etienne Cartier ait lieu pour nous rappeler que les Canadiens-français comptent un peu plus de deux millions d'âmes, que certaines villes comme Québec sont entièrement composées d'habitants d'origine française, que Montréal et Ottawa comptent autant d'Anglais que de Canadiens-français. Quelle est donc la mentalité de ces frères d'outre-mer, parents lointains ayant depuis longtemps quitté le berceau de leur race? Sont-ils Français, sont-ils Anglais, ou composent-ils des individualités particulières ne pouvant se rattacher, se comparer à aucune autre en Amérique ?

La vérité est la suivante. Pour rien au monde le Canadien-français ne reniera sa première patrie: la France; il y tient avec une sauvage énergie; mais il ne faut pas exiger davantage. Il n'oublie jamais qu'il est un sujet anglais, et son loyalisme envers George V est aussi sincère que celui d'un commerçant de la Cité, à Londres.

Cette dualité ne cause, chez le Canadien-français, aucun trouble, aucune inquiétude morale; sa passion de la France ne gêne en rien son amour de l'Angleterre: car ce qu'il respecte en nous, c'est notre passé.

Tous ceux qui ont voyagé au Canada ont été fort surpris de voir ce qu'étaient devenus, au bout de deux générations, des familllles de paysans normands, bretons ou limousins; ceux-ci, à leur insu, ont subi l'ambiance qui les entoure; ils ont acquis un sens pratique, ils ont appris à voir large; ils se sont américanisés; mais dans leur maison claire, riante, heureuse, on entend, en passant, le dimanche, le phonographe dérouler les vieilles chansons de France.

Ce que les Canadiens-français ont, en effet., gardé avec un soin jaloux, c'est le culte de notre langue; ils ne cessent de lire nos auteurs, de se cultiver dans l'étude de nos livres. Une jeune littérature canadienne et française est en train de créer de belles œuvres. Tous les conférenciers qui là-bas commentent nos poètes, nos auteurs dramatiques sont assurés d'être suivis, applaudis. C'est la langue française qui constitue le lien le plus solide; elle est la raison la plus certaine de notre influence.

• • •

On ne saura jamais avec quel zèle les Canadiens-français défendent notre parler contre les empiètements de l'anglais; depuis un temps déjà lointain la lutte est ouverte entre les deux langues; elle a donné lieu à maintes escarmouches et la paix n'est pas près d'être signée. Le gouvernment canadien favorise de préférence la langue anglaise et à la Chambre des Communes, à plusieurs reprises les Canadiens-français ont dû protester. Il existe, en effet, un article de la Constitution qui reconnaît les deux langues comme officielles; dans la réalité, on constate, sans aucun doute, la prédominance de l'anglais.

Il y a quelques années, le ministre de la Justice publiait un code des lois canadiennes uniquement en anglais, forçant ainsi les juges français de Québec et de Montréal à rendre la justice à leurs compatriotes sur un texte anglais. Il fallut l'intervention d'un député pour que l'on décidât de donner également une version en français. Enfin, un projet de loi a été déposé au Parlement fédéral, obligeant les compagnies de chemins de fer, de télégraphe et de téléphone à employer les deux langues dans leurs rapports avec le public.

Que signifient ces réclamations, sinon que le français rencontre là-bas des oppositions assez fortes ? Mais le Canadien-français, décidé à maintenir intégralement la langue de ses pères, ne recule devant aucun moyen pour remporter la victoire. Une société du parler français, qui date de plusieurs années, compte un grand nombre de militants; ceux-ci se proposent de remettre en honneur les archaïsmes, les expressions pittoresques qui font la richesse de notre langage. En même temps, ils chassent les anglicismes qui se glissent dans notre idiome et le défigurent.

Nous ne devons, à aucun moment, nous désintéresser des efforts courageux tentés par les Canadiens-français pour maintenir autour d'eux les conquêtes de notre langage. S'ils se sentaient mieux soutenus par nous, peut-être livreraient-ils encore des assauts plus rudes. Quoi qu'il en soit, il nous faut saisir toutes les occasions de leur témoigner notre admiration: le centenaire d'Etienne Cartier constitue, à ce point de vue, une heureuse circonstance. Ce n'est pas seulement une grande figure qui se dresse, noble, bienfaisante, devant nos yeux, mais encore un pays immense qui donne au monde le plus bel exempie de fidélité patriotique et d'enthousiasme pour les pures, les immortelles victoires de l'esprit français.

JEAN FROLLO.

Du journal le *Petit Parisien* de France.

La bonne réclame

Dans le Métro, les voyageurs tassés réduisent encore leur volume pour faire place à un gentleman en jaquette à boutonnière fleurie et pantalon gris. Il est coiffé d'un chapeau haut de forme. Il porte en sautoir, un étui dans la forme de ceux qui renferment petits appareils de photographie ou lorgnettes de sportman. Tout à coup, un bruit de tournebroche déclanché se fait entendre et une voix nasillarde, stridente, clame la supériorité du Chocolat Chose et de l'Entremets Machin.

Les voyageurs se regardent avec stupeur. Les uns protestent, les autres rient. Le gentleman affecte un air si prodigieusement distrait que les soupçons se portent sur lui.

Il descend à la station suivante, tandis que la même voix obsédante, qui sort manifestement de l'étui appuyé sur sa hanche, célèbre maintenant l'incomparable virtuosité d'un tailleur parisien.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



DANS LES VOSGES

Emouvantes Manifestations Patriotiques

Nancy.—Le 10e bataillon de chasseurs à pied, de Saint-Dié, vient d'exécuter, sur la frontière, des manœuvres très dures, au cours desquelles il n'y a eu ni trainard, ni malades. Au retour, le bataillon cantonna à Colroy-la-Grande, à quelques centaines de mètres de la frontière. Au moment de partir pour rentrer à Saint-Dié, lorsque le commandant Evéno eut réuni ses hommes et que les troupes eurent rendu les honneurs au drapeau des chasseurs à pied, dont le 10e bataillon a la garde depuis quelques mois, le maire de Colroy, les conseillers municipaux, les enfants des écoles, tous les habitants, réunis malgré l'heure matinale, et revêtus de leurs habits de fête, s'avancèrent vers le commandant.

Un écolier se détacha du groupe et débita un petit discours tout vibrant de patriotisme; puis des fillettes, toutes de blanc habillées, offrirent des bouquets aux officiers. Et le bataillon s'en fut ,aux accents de la "Sidi-Brahim," que l'écho renvoyait au delà des frontières.

La veille le bataillon était passé à Nouveau-Saales, une commune encore plus rapprochée de la frontière. Le commandant avait fait défiler ses troupes devant le drapeau, au son de sa fanfare. Et toute la population de Saales, qui se trouve tout près de là, en pays annexé, était accourue, d'un commun accord, pour saluer les couleurs et les petits soldats de France. Pas un cri; c'est au milieu de la foule, tête nue, dans un silence complet que coupaient seuls les clairons des chasseurs, que se déroula cette émotionnante manifestation.—*L'Echo du Nord*, Lille.

Fete Nationale De l'Union Métis Du Manitoba

Contrarié par la pluie qui avait fortement détrempé les routes, le pique-nique de l'Union Métisse ne perdit cependant rien de son entrain, grâce au dévouement de son président, M. Roger Goulet et des membres du comité. Plus de 300 personnes étaient réunies sur le terrain au moment ou commencèrent les diverses courses. Toutes les sociétés sœurs étaient représentées par un ou plusieurs membres. Les discours de M. le président, M. Roger Goulet et de M. l'abbé Gariépy furent salués par les chaleureux applaudissements d'un nombreux auditoire.

Quinze courses avec nombreux prix offerts par de généreux donateurs parmi lesquels nous citerons: l'Honorable Secrétaire Provincial, M. Joseph Bernier, MM. Noël Bernier, A. Potvin, Roger Goulet, Lavoie, Chevrier, Lacroix, Brunet, Hince & Rodrigue, l'Hôtel St-Georges et l'Hôtel Québec de St-Boniface, terminèrent gaiement la journée.

LA JOURNEE DU RINGLING APPROCHE

Le grand Cirque se dirige vers cette place sur cinq grands trains charges de Merveilles

Les enfants se conduisent au mieux maintenant dans l'attente d'un jour de congé le 27 juillet, jour ou auront lieu les plus extraordinaires représentations du monde au Cirque Ringling Brothers, à Winnipeg.

On s'attend à ce que la population de Winnipeg, en grand nombre, en plus grand nombre que d'habitude viendra souhaiter la bienvenue à ce cirque.

Les frères Ringling promettent des nouveautés en grand nombre parmi lesquelles la meilleur attraction est le "slogan," ou cri de guerre. Précédent la représentation ordinaire, Salomon et la Reine de Shelba, pièce à grand spectacle sera présentée au public sur la plus grande scène du monde. Les 1250 costumes de caractère, représentant une valeur de $1,000,000 sont, dit-on, une révélation comme magnificence. Parmi les 385 actes dans l'arène, il y a des quantités d'écuyers, comprenant les fameux cavaliers Anglais, Lloyds, les Borsinis, artistes sur corde roulante, les Balkanis, les meilleurs écuyers équilibristes des montagnes du Balkan, les cinq plus audacieux exercices à la perche connus, des troupes d'éléphants dressés, 30 bouffons, 20 familles d'acrobates aériens et une magnifique exhibition de chevaux dressés en vitesse. La ménagerie est plus grande et plus complète que jamais et parmi les dressages il y a des scènes qui n'ont encore jamais été représentées et des animaux qui n'ont encore jamais été présentés en Amérique. Une parade gratis aura lieu le matin du jour de la représentation.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Cité de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface à l'intention de faire et construire et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés, comme améliorations locales, payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée).

Dans les cas respectifs ou telles améliorations locales seront exécutées la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prelèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue ou partie de rue où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par an et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par an.

Dans le cas de trottoirs construits seulement sur un côté de la rue, la cotisation sera prélevée seulement sur les propriétés faisant front sur ce côté-là de la rue.

Dans le cas d'égoûts il sera chargé aux propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où les travaux seront exécutés, une somme de deux dollars et cinquante centins par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue.

Dans le cas de pavage la Cité assumera le coût des intersections de rues, plus un cinquième de la balance du coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurrence des quatre septièmes du coût total, et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés faisant front sur les deux côtés de la rue ou partie de rue sur laquelle la ditè amélioration locale sera faite ; et pour faire face au coût du maintien pour le terme d'années que devra durer le pavage, il sera ajouté au coût du dit pavage une somme n'excédant pas 25 centins la verge carrée, et le montant nécessaire pour compléter les boulevards de chaque côté du dit pavage fera partie du coût de ce dernier.

Dans le cas de connexions d'égoûts, les propriétaires intéressés ont trente jours de la publication de cet avis, pour construire les dites connexions, sous la surveillance de l'Ingénieur de la Ville.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis, procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que ci-dessus mentionnée, n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage mentionnées ci-haut.

Les ouvrages et les rues ou parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, et la période durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée, sont respectivement comme suit:

PERIODE DE SEPT ANS

Un trottoir en bois de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté sud de la rue Despins, de la rue Aulneau à l'avenue Taché. Coût approximatif—$792.00

Un trottoir en bois de 5 pieds et 4 pouces de largeur sur le côté ouest de la rue Langevin, de l'avenue Niverville à l'avenue Linden. Coût approximatif—$316.00.

PERIODE D EVINGT ANS

Un pavage de 24 pieds de largeur, en asphalte, bitulithique, blocs de bois créosotés ou tout autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil sur la rue Horace, de la rue Langevin à l'avenue OaK. Coût approximatif—$11,320.00.

PERIODE DE TRENTE ANS

Un égoût souterrain sur la rue Bertrand, de la rue St-Jean-Baptiste à la limite ouest du Lot 25, Plan 1099. Coût approximatif—$1139.00.

Connexions d'égoûts sur la rue Lisgar de la rue Patterson à la rue MacMillan.

Par ordre,
J. B. COTE,
Greffier.

St. Boniface, Man.,
le 22 juillet, 1914.

AVIS PUBLIC

OFFICE DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE DAUPHIN

AVIS public est donné par les présentes que, à partir et après le 3ème jour du mois d'août 1914, les terrains suivants seront ouverts pour homesteads au bureau des terres de Dauphin et à la sous-agence du district.

Tous le sterrains obtenables dans le Towship 38 Rang 24 Ouest du 1er M. et le Township 54 Rang 27 Ouest du 1er M.

TOWNSHIP 53 RANG 27 Ouest 1er M.

La ½ Ouest du 6; la ½ Ouest et le ¼ NE. du 7; la ½ Nord du 9; la ½ Ouest du 15; les sections 16-17-18-19-20-21 en entiers; les ¼ Ouest et NE. de la section 22. En entiers les sections 27-28-30-31-32-33-24; la ½ Ouest et le ¼ NE 35; la ½ Nord du 36.

TOWNSHIP 55 RANG 26 A L'OUEST DU 1er M.

La ½ Nord du 1; ¼ NE du 2. En entier les Sections 12-13-14. La moitié Est du 15. La ½ Est du 22; l'Est du Lot 1. En entier les Sections 23-24-25. Le ¼ NE du 26. La Section 36 en entier.

TOWNSHIP 58 RANG 26 OUEST 1er M.

Sections 1-2-3 en entier, la demie Est et le ¼ SO du 4; la demie Sud du 5; la ½ Sud du 6; la demie Est du 9. En entier les Sections 10-12-13-14-15; la moitié Est du 16. La moitié Est du 21. En tiers 22-23-24; le SO du 25; la moitié Sud du 27.

E. WIDMEYER,
Agent des Terres du Dominion.

36-38.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



Departement de l'interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 3 aout 1914, les terres à culture suivantes seront mise à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Fractional NW½ of Sec. 19. Fractional W½ of Sec. 30; West ½ and Fractional East ½ of Sec. 31. The Fractional NW.½ of Sec. 32 and the Westerly 13 chains and 62 link of the N.E. 1-4 of Sec. 32, lying to North of the Northern limit of Indian Reservation No. 48, all in Township 31, Range 8 West of Principal Meridian.

Daté a Winnipeg, 25 juin 1914.

35-37 L. RANKIN, Agent.

Si vous avez une propriete a vendre, annoncez-la dans "Le Manitoba", et vous trouverez un acheteur.

Chez Nous ET autour de Nous

Mademoiselle Marguerite Dumouchel est partie jeudi dernier pour Montréal, où elle doit entrer au noviciat des Rdes Sœurs des SS. noms de Jésus et Marie.

Mademoiselle Henriette Marcoux, fille de Monsieur Cléophas Marcoux, et Mademoiselle E. Cusson, fille de Monsieur Henri Cusson sont parties ce matin pour l'est où elles feront leur entrée chez les Rvdes Sœurs des SS. noms de Jésus et Marie.

Madame Théophane Bertrand et son fils Aimé, sont revenus d'un voyage dans l'est.

M. Romain Bertrand, de Saskatoon est venu, la semaine dernière passer quelques jours chez son père, M. Théophane Bertrand.

Joseph Sinclair a été blessé dimanche dernier par Charles Bell au cours d'une bagarre. Sinclair a été transporté à l'hôpital de Saint-Boniface.

Mesdames Elie Genthon et Alexandre Bélanger, de cette ville sont de retour d'un voyage de quelques jours à Ashern, Man.

Les dernières pluies ont fait un bien immense au jardinage et à la récolte.

Séance régulière du Conseil de Ville lundi prochain.

Gustave Sarraillon, de Saint-Boniface, employéà la Compagnie Athabasca Landing, s'est noyé accidentellement vendredi dernier. Sincères condoléances.

Il est question que le Grand Tronc Pacifique remplacera sous peu ses machines à vapeur pour la traction des trains en pays montagneux par des machines à gazoline. Ceci d'après le dire du gérant général M. Morley Donaldson.

MM. Benoit & Cie., Marcoux & Cie., et La Progressive Constructiontion Co., tous entrepreneurs à Saint-Boniface viennent de remettre leurs soumissions au gérant de la Banque d'Hochelaga de Winnipeg, pour la construction d'un nouvel édifice pour la Banque d'Hochelaga à Saint-Boniface. Cette bâtisse coûtera $40,000 et sera érigée coin des rues St-Joseph et Provencher. On n'attend plus que la décision du comité exécutif de Montréal. Il est probable que les travaux commenceront dès les premiers jours du mois d'août.

Les Révérends Frères de Marie, de l'école Provencher sont partis pour St-Louis, Mo., lundi soir. Ils seront de retour dans les premiers jours d'août. Nous leur souhaitons bon voyage.

Les cadets du Sacré-Cœur ont présenté une bourse rondelette à M. l'abbé Messier, à l'occasion de son départ en vacances dans la province de Québec.

Lors de l'exposition, les produits de la maison Marius & Cie., de St-Boniface, macaroni, vermicelles et nouilles, ont été favorablement jugés par le cuisinier en chef de l'Hôtel Alexandra. Cet expert les a déclarés égaux sinon supérieurs à ceux des meilleures fabriquées de l'ancien continent.

Lord Seymour, accompagné de Lady Seymour ont traversé Winnipeg, se rendant aux côtes du Pacifique.

Cette semaine au Théâtre Walker, comédie par M. W. Hodge "The Road to Happiness." La semaine prochaine grandes vues animées représentant "The last day of Pompei". Les prix seront de 75 à 25 pour le soir, et l'après-midi 25c. Au commencement du mois d'août Ketty McKay, dans "The Trail of The Lonesome Pine."

Les RR. PP. Mailhot et Lessard, d'Edmonton, sont actuellement en visite au collège de Saint-Boniface.

M. et Madame C. A. Gareau, ainsi que Mlles Blanche et Elizabeth Longpré, sont partis pour Kenora, Ont., pour trois ou quatre semaines.

La nouvelle église de LaSalle, Man., est commencée, elle coûtera $27,500.

La fanfare LaVérendrye fera de la musique au kiosque de l'Hôtel-de-Ville, lundi soir. Encourageons nos musiciens par notre présence. Cette fanfare prépare un grand concert dont nous donnerons le programme plus tard.

Monsieur Charles Coutu, frère de M. Philippe Coutu, de Saint-Boniface, s'est marié lundi dernier à Kankakee, Ill., avec Mademoiselle Helwig Chamberlain.

Colonie Belge

Dimanche dernier, il y avait assemblée générale au Club Belge, plus de cent soixante actionnaires y assistaient. Après lecture des procès verbaux par le secrétaire, plusieurs questions importantes d'ordre intérieur furent successivement discutées et en raison du départ pour la Belgique d'un membre du comité, M. Paul Desmet, il fut décidé de se réunir à nouveau le dimanche 9 août à cinq heures pour pourvoir à son remplacement. Tout candidat qui désirerait se présenter devra se faire inscrire avant le 6 du mois prochain.

—La fanfare de Saint-Boniface sous la conduite de M. Paul Desmet est allé jouer quesques morceaux au domicile de son aimable président, M. Nicolas Piroton, dimanche dernier. Une vingtaine de dames et une bonne centaine d'amis belges parmi lesquels on remarquait MM. Ellewaut, Emerie Taillieu, Jules DeCraene, membres du comité du Club Belge, accompagnaient les musiciens.

L'accueil chez M. et Mme Piroton fut des plus aimables, discours, rafraîchissements, cigares, musique, rien ne manquait à cette véritable fête de famille. En termes choisis, M. Decloux, au nom des Wallons et M. O. Rodts au nom des Belges flamands adressèrent félicitations et remerciements aux hôtes qui avaient si bien reçu leurs amis.

MM. Emeric Taillieu, Jules Decraene, Paul Desmet, nous quittent cette semaine pour un voyage en Belgique. Bon amusement et bonne santé à nos amis.

Pique-nique des Dames Patronesses de l'Hopital de Saint-Boniface

La recette de ce pique-nique organisé entièrement en faveur de l'Hospice de Youville, destinée à abriter vieillards et vieilles dames, fut dit-on très fructueuse. Le dévouement si bien connu des dames patronnesses méritait bien cet encouragement.

Sur le terrain du pique-nique, le parc du collège, une tente avait été dressée pour le débit de boissons douces et de glaces.

Le collège avait mis gracieusement à la disposition des dames, pour la vente des repas, les salles de refectoire des élèves.

Il y eut parties de balle au camp, courses pour orphelins et orphelines de l'Hospice Taché, courses pour hommes et dames âgées. De nombreux et très jolis prix furent distribués aux gagnants. Encore une fois sincères félicitations aux dames patronnesses et au nom de l'Institution Youville, merci.

Examens d'Entrée

Les élèves dont les noms suivent et qui appartiennent toutes au district inspecté par MM. Young et Goulet, ont passé leurs examens d'entrée avec félicitations:

Sadie Allen, Katie Altmayer, Alphonsine et Juliette Barnabé, Marie-Anne Béliveau, Cécile Bérard, Edgar Bessette, Marie-Louise Benoit, Marie-Louise Bonnefoy, Marie Bossuyt, Josephine Bouchet, Madeline Olive Brinston, Maud Maxwell Brown, Marie-Yvonne Campeau, Marie-Anne Champagne, Marie Delany, Virginie Desjardins, Michaelina Duniec, Beatrice Lilian Easton, Marie Goulet, Sarah Gridley, Pearl Hayman, Jeanne Hiadek, Frances Eleonore Holland, Marguerite Kelpin, Ethel Laurie, Louise Lea Lavak, Agnes Létitia Lavergne, Marie-Jeanne LeSeac, Gertrude Alice Lockart, M. M. Meisner, Evadne McMurray, Reine A. Normandin, Sophie Papiernik, B. Payette, Guilberte Péloquin, Edith Préfontaine, Yvette Regimbal, G. L. Rhéaume, Jeanne Ricard, Hervé Rondeau, Anita Rouillard, Mignonnette Rouillard, Marie-Anne Souvé, M. C. chmidt, Dolores Sicotte, Laurence St. Onge, C. U. Tougas, Leo Trellenberg, Ada Marie Turnr, Marie Alice Jermette, Martha Wasse. Plus de cent autres se trouvent encore sur la liste.

Recettes de l'Exposition

Il y a eu plus de 185,000 entrées payantes cette année à l'exposition de Winnipeg.

Sans pluie, peut-être aurait-on pu accuser un bénéfice, mais les organisateurs sont fiers de pouvoir annoncer que profits et pertes se balancent, car jusqu'ici la perte était la règle habituelle.

Les entrées quotidiennes furent: le jour d'ouverture 10,000; le lundi, 22,519; le mardi, 18,325; le mercredi, 63,780; le jeudi, 23,046; le vendredi, 27,250 et le samedi, 21,000. On dit que les recettes ont été de 50 pour cent plus élevées que les années précédentes, mais le compte définitif ne pourra pas être établi avant au moins un mois, de nombreuses notes restant encore à payer.

Samedi, malgré la pluie, le programme de la journée fut exécuté dans son entier, y compris les feux d'artifice.

Après le souper les tentes furent immédiatement enlevées et roulées, jusqu'à l'année prochaine.

Les gagnants des Courses du 14 Juillet

Nos lecteurs trouveront ci-dessous les noms des vainqueurs des diverses courses organisées par l'Union Nationale Française de l'Ouest lors du pique-nique du 14 juillet.

1re course pour filles—1re E. Cazal; 2e A. DeTremaudan.

2e course pour garçons—1er M. G. Chairot; 2e A. Goulet.

3e course pour filles—1re E. Cazal; 2e A. DeTrémaudan.

4e course—1er J. Cazal; 2e Y. Jonville.

5e course—1er L. Moller; 2e V. Brabant.

6e course—1er J. Poirier; 2e Y. Jonville.

7e course—1er L. Moller; 2e V. Brabant.

8e course—1er Al. Ritaine; 2e J. Crèvecœur.

9e course—1re Mme Denis; 2e Mme Reboul.

10e course—1er R. Goulet; 2e J. Poirier.

11e course—1er L. Moller; 2e V. Brabant.

12e course—1er P. Desrosiers; 2e A. Commune.

13e course—1er J. Crèvecœur; 2e A. Poirier.

14 course—1er L. Moller; 2e V. Brabant.

15e course—1er L. Moller; 2e J. Barnet.

16e course—1er Y. Jonville; 2e J. Cazal.

Courses supplémentaires—Course de 100 verges pour garçons—1er L. Moller; 2e V. Brabant.

Course des 3 sauts—1er G. Hulin; 2e V. Brabant.

A la corde, les célibataires ont battu les hommes mariés.

Chez les Révérendes Soeurs Grises

Hier était la fête de Ste Marguerite, patronne de la Vénérable Mère Youville, fondatrice de l'ordre des Sœurs de Charité du Canada.

A cette occasion, c'était jour de fête chez les Sœurs Grises de St-Boniface et il y eut services solennels dans la chapelle de leur communauté. Les orphelins, les vieillards et les vieilles dames furent gratifiés de douceurs supplémentaires et d'un menu plus soigné que d'habitude.

Les Sœurs Grises ont appris avec plaisir que la Très Révérende Mère Générale Piché, à Rome pour affaires concernant son ordre avait obtenu une audience de Sa Sainteté Pie X et qu'elle pouvait faire espérer pour bientôt la canonisation de la Vénérable Mère d'Youville.

Déclaration du Département d'Immigration

Le département d'Immigration d'Ottawa a déclaré son intention de ne plus admettre au Canada d'autres ouvriers émigrants que ceux qui se destineront directement au travail agricole. Il ne sera plus suffisant de prouver qu'un travail autre que sur le ferme vous est promis dès votre arrivée, car de telles promesses sont considérées comme pouvant être préjudiciables aux ouvriers sans emploi se trouvant déjà au Canada depuis longtemps.

Union Nationale Francaise

L'Union Nationale Française de l'Ouest, incorporée a en sa dernière réunion du conseil chargé des fonctions de secrétaire-gérant, M. Edmond Leroux, en remplacement de M. A. de la Barrière, secrétaire et M. Louis Laudier, gérant, démissionnaires. Toutes communications intéressant l'Union pourront être faites en tous temps à M. Leroux qui se fera un plaisir de renseigner ses compatriotes sur tous les points qui pourraient leur être utiles.

La salle de l'Union Nationale Française est ouverte tous les jours de 7 heures du soir à minuit et les samedis et dimanches de 2 heures à minuit.

Tous les français résidant à St-Boniface où à Winnipeg sont priés de visiter le local, au No. 27 rue Dumoulin, où ils seront toujours cordialement reçus.

Communiqué.

Madame Caillaux

Le procès de Mme Caillaux, qui, on se le rappelle a tué Gaston Calmette, directeur du *Figuro*, a commencé lundi dernier, sous la présidence de M. Albanel. L'accusée entièrement habillée de noir ne semblait que légèrement émue, néanmoins ce fut d'une voix à peine distincte qu'elle répondit au président qui lui demandait son nom: Hnriette Caillaux.

Le Rainbow a Vancouver

Si la rumeur est exacte, on annonce de bonne source que le "Rainbow" doit aller à Vancouver avec 700 à 800 hommes à bord, avec l'ordre de forcer le navire "Komagata" a quitter le port de Vancouver et à retourner soit au Japon, soit à tout autre port d'où il serait parti.

Le commandement du "Rainbow" appartiendra à l'amiral Kingsmill.

Il est tout probable que les troupes régulières et quelques marins seront placés à bord du "Komagata" afin de prêter main forte à l'équipage de ce navire; si nécessaire, le "Rainbow" escortera le navire japonais jusqu'en Orient.

Le "Rainbow" et tous les hommes seront armés et il est fort à présumer qu'en présence de telles mesures les Hindous se hâteront de capituler.

Le consul japonais a reçu des instructions de son gouvernement, par cablogramme, d'avoir à veiller à ce que l'équipage japonais du navire "Komagata" ne prenne part à aucune bataille. Pour cette raison tous les japonais ont reçu ordre de se rendre à terre où il resteront jusqu'à ce que le "Rainbow" soit maître absolu de la situation.

La Conservation des Poissons vivants dans la glace

Divers naturalistes ayant observé que des poissons congelés, inclus dans la glace, pouvaient être rappelés à la vie, on s'est demandé si cette circonstance ne pouvait être utilisée pour le transport du poisson vivant à distance. Le physicien suisse R. Pictet, s'est assuré qu'il en est bien ainsi par des expériences toutes récentes. Dans une caisse contenant de l'eau riche en oxigène, et où flottaient des morceaux de glace, il a placé 28 poissons d'eau douce, puis a lentement congelé le tout en amenant la température à—20 C. Les poissons sont restés emprisonnés deux mois dans le bloc, après quoi on a lentement dégelé celui-ci, et les poissons libérés étaient parfaitement vivants.

L'essentiel est d'opérer une congélation très graduelle, en faisant séjourner les animaux dans l'eau glacée, dans l'eau contenant de la glace quinze ou dix-huit heures avant de provoquer la congélation de ce qu'il reste d'eau. De même il faut décongeler très lentement. Mais on voit qu'avec le froid on amènerait parfaitement vivants à Paris, les esturgeons de la Sibérie et les saumons de l'Alaska. On fait en ce moment des recherches sur le moyen d'industrialiser le procédé.—De l'*Illustration*.

Nouvelle Paroisse Catholique

Une nouvelle paroisse est organisée à Winnipeg, 92 avenue Martin, la paroisse Saint Alphonse d'Elmwood. La première messe y a été célébrée par le R.P. J. A. Duke, C.S.S.R. ancien curé de Brandon.

Les RR. PP. Rédemptoristes possesseurs de six acres $\frac{1}{2}$ de terrain construiront une chapelle et une résidence provisoires, qu'ils transformeront plus tard en une école et un couvent.

La nouvelle Eglise Sainte Marie a Winnipeg

M. Emmanuel E. Masqueray, de Saint-Paul, Minn., un des architectes américains les plus renommés était de passage à Winnipeg, il y a quelques jours. Les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée lui ont confié la mission de dessiner les plans de la nouvelle église Sainte Marie, qui sera construite sur le Broadway. Les fondations de cette église reposeront directement sur le roc. La construction de la nouvelle bâtisse du parlement a beaucoup intéressé M. Masqueray, il a beaucoup admiré la pierre employée et surtout le beau travail des tailleurs de pierre. M. Masqueray est l'architecte de la nouvelle Cathédrale Catholique de St-Paul, dont la construction a duré six ans et qui est une des plus belles églises du continent.

De Winnipeg a Quebec en Automobile.

Ce voyage a été entrepris par trois Canadiens-français, MM. Vigor Rho, peintre décorateur, 616 avenue Bannatyne, Alfred Dupuis, marchand de liqueurs en gros 707 rue Main et Arthur Guertin, propriétaire à Sainte-Agathe. Les excursionnistes passeront par les Etats-Unis et Montréal.

Un Nouveau Gratte-Ciel

La Northern Realty Co., fait construire pour la "Prudential Assurance Co.," un immense bloc de 12 étages au coin des rues Ellice et Garry. Ce bloc construit en acier sera entièrement à l'épreuve du feu. Les fondations reposeront directement sur le roc à environ 70 pieds de profondeur. Les entrepreneurs sont la compagnie Carter Halls Aldinger, ayant comme architectes MM. Ross & Macdonald de Winnipeg. La bâtisse coûtera environ $600,000.

De beaux honoraires

Son Honneur le juge Myers, après avoir pris conanissance des dossiers et affidavits de la Standard Trust Company de Winnipeg, lui a alloué $41,000 d'honoraires pour travaux exécutés au sujet de la liquidation de la succession de Mark Fortune qui perdit la vie lors du désastre du "Titanic". La fortune du décujus s'élevait à la jolie somme de $1,538,250.

Soumissions porr l'Eglise des Redemptoristes d'Elmwood

M. J. A. Senécal architecte à St-Boniface vient de terminer les plans de l'église provisoire d'Elmwood. Ces plans ont été acceptés par les Révérends Pères. Un appel immédiat a été fait aux soumissionnaires, les travaux devant commencer dans le plus bref délai possible. La bâtisse coûtera environ $30,000.

Exposition Permanente

Le département des ressources minérales du Bureau Industriel de Winnipeg a pris des arrangements pour créer une exposition permanente de tous les minerais du vieux et du nouveau Manitoba. Un échantillon de tous les minerais qu'il sera possible de trouver sera mis en montre dans la partie du Bureau Industriel réservé à ce sujet, environ 600 pieds.

Vote a Charleswood

Les résidents de la municipalité de Charleswood ont voté contre deux règlements qui leur étaient proposés samedi dernier, l'un ayant pour but l'ouverture d'une route en gravois d'un total de $60,000, l'autre la construction d'un nouvel Hôtel-de-Ville.

Six ans pour arriver a Winnipeg

Le Dr J. Dawson, de Perth, Autriche est arrivé à Winnipeg, ville comprise dans son voyage à pied autour du monde. Voilà déjà six ans que son voyage est commencé et il pense devoir mettre encore quatre ans pour leterminer.

La traversée de l'Europe et de l'Asie ont pris la plus grande partie de son temps. Aux Indes il fut emprisonné pendant six semaines accusé d'espionnage. Après avoir reçu un certificat du maire, du maître de poste et du chef de police, certificats qui lui servent de lettres de crédit il reprendra sa marche en avant.

Huerta emporte $6,000,000

Huerta a donné sa démission de président provisoire et a quitté la ville de Mexico. Francisco Carbajal le remplace.

La rumeur parmi les agents des rebelles est que Huerta aurait enlevé $6,000,000 du trésor national et acheté une résidence à Paris.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Aux Entrepreneurs—A vendre à bon marché, 2 lampes à gaz acétilène, l'une de 1,000 chandelles et l'autre de 100. Ces lampes n'ont jamais servi. S'adresser au bureau du *Manitoba*. 38-41

A Vendre—Un cheval de 10 ans, toutes garanties; une express; un buggy et les harnais pour le cheval. S'adresser No. 366 avenue Provencher, St-Boniface 38

Maison à louer—S'adresser à M. Philias Brault, No. 485 rue Ritchot, Saint-Boniface. 38-39

Perdu—Un médaillon en or orné de brillants. Veuillez le remettre s.v.p. au No. 26 rue Dumoulin, Saint-Boniface, où une récompense sera payée.

A Vendre—2 lots près des Stockyards (Bleauville) dont un sur le chemin Dawson. Offres sollicitées. Boîte 134 St-Boniface, Man. 38

A Louer—Maison sur la rue Notre Dame, possession le 1er juin. S'adresser au Bureau du *Manitoba*.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Lundi le 3 août prochain à 9 hrs ½ a.m., aura lieu en l'église de Ste Agathe, le service anniversaire de feu Mme Arthur Lmoine. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation que la présente. 38-39

Servante—On demande une servante. S'adresser à Mme Ledoux, No. 202 rue Horace, Norwood.

Pension. — Maison de pension Française, No. 66 rue de la Morénie. 37-41

Perdu.—Une épingle de cravate en perle, portant l'initiale, O. Prière de la rapporter au bureau du journal, contre bonne récompense.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

A Louer—Chambre double et une simple, avec pension, pour messieurs. Usage du salon, piano et téléphone; près des tramways, No. 205 rue Eugénie, Norwood. Tel. Main 1460. 36-37

DANS VOTRE MAISON POUVEZ-VOUS DISPOSER D'UNE CHAMBRE ?

Oui. En ce cas, faites publier une petite annonce dans le MANITOBA et immédiatement vous serez assiégé de demandes. Quantité de gens n'ayant pas les moyens de louer une maison entière, doivent se contenter d'une pièce. Ces gens lisent le MANITOBA. Avez-vous quelque chose à leur offrir ?

Chute de 1,000 pieds

Bruxelles 21.—Mme Cayat de Castella, s'est tuée en tombant d'une hauteur de mille pieds. Un nouveau parachute dont elle faisait l'essai avec le biplan de l'aviateur Champel, n'a pas fonctionné, et des milliers de spectateurs, au nombre desquels se trouvait son mari étaient présnts.

Madame Cayat de Castella avait antérieurement fait nombre d'essais avec succès au moyen d'un parachute automatique détachable.

Un des notres

M. Chs. A. Latour, le jeune professeur bilingüe, patronné par l'Association Canadienne Française d'Education d'Ontario, et qui obtenait brillamment ses diplômes de première classe, à l'Université de Kingston, Ont., en juin dernier, est engagé, le premier, au traitement initial de $1,200 par année, comme professeur de français à l'Ottawa College Institute. Et voilà de nouveau l'un des nôtres en passe d prouver que la carrière pédagogique, même dans l'Ontario, n'est pas fermée au succès pour les Canadiens-français.

Le Home Rule

Londres.—Le gouvernement est à faire de grandes tentatives pour en arriver dans le plus court délai possible à un règlement de l'épineuse question du Home Rule. Deux séances du cabinet ont été tenues récemment à ce sujet et le premier ministre Asquith a eu une entrevue avec le roi; il a communiqué aussi avec M. Bonar Law et avec Sid Edward Carson. Toute la journée a été occupée par ces négociations qui seront continuées lundi. On s'attend que d'ici peu, on annoncera un règlement.

Délicate opération

Paris.—Le docteur Mignot aidé par le docteur Dubouchet, a séparé le 17 juillet, les deux bébés nés le 22 mai dernier et unis par le dos à la région lombaire. La plus délicate partie de l'opération a été la dissection des intestins qui, à un certain endroit étaient unis sur une longueur d'un pouce et quart.

La chaleur a New-York

New-York.—La chaleur a causé trois morts dans le district de la ville de New-York, et un nombre incalculable de gens ont été terrassés momentanément. Un homme a été frappé par la foudre et on ne pense pas qu'il puisse survivre.

La paix attendue au Mexique

Les Etats-Unis persistent à avoir la plus entière confiance que la démission de Huerta va amener le rétablissement de la paix au Mexique ; ils croient que bien des factions vont se rallier et que la main dans la main les Mexicains vont travailler à la prospérité de leur pays.

On continue à faire tous les efforts pour amener Carranza à accepter d'entrer en négociations avec le président provisoire Carbajal afin de s'entendre sur la succession. Carranza est sympathique aux Etats-Unis; il a beaucoup de prestige non seulement parmi les constitutionnalistes dont il est le chef mais dans tous les camps. On l'a persuadé de faire les choses dans le calme quand il entrera dans la capitale.

Le seul danger qui puisse exister pour le rétablissement de la paix peut venir actuellement de la part de Zapata le chef des révolutionnaires du Sud qui a sous ses ordres 24,000 hommes; quand bien même quelques-uns de ces soldats ne seraient pas armés de façon des plus modernes il n'y en a pas moins de danger. Zapata demande certaines réformes agraires et il a manifesté son intention de déposer les armes en faveur de Carranza qui devra s'entendre avec lui pour faire les réformes demandées.

Selon toutes les apparences la paix sera rétablie définitivement au Mexique d'ici à une quinzaine de jours.

Commission Royale

La plupart des membres de la Commission Royale du Dominion à Londres, sont partis le 17 juillet pour le Canada. Parmi eux on remarque Sir Rider Haggard et les représentants du Sud-Africain de l'Australie et de la Nouvelle Zélande. On remarque également Sir Edgar Vincent.

Les commissaires vont surtout une fois rendus au Canada, faire enquête sur les taux de fret océanique. Il sera aussi question de l'immigration.

Naissance

Samedi dernier l'épouse de M. N. A. Laurendeau, M.D., un fils.

Service des Abonnements

Nous adressons depuis quelques semaines notre journal à un certain nombre de nos amis, dans l'espérance qu'ils s'abonneront. Ceux qui voudront bien répondre à notre invitation seraient très aimables s'ils voulaient nous prévenir le plus tôt possible. L'envoi du journal, en dehors de nos listes régulières, demande une assez lourde somme d'ouvrage et surcharge considérablement nos ateliers. Ceux qui examineront un peu *Le Manitoba* se rendront facilement compte que la faible somme de $1.00 pour un tel abonnement est plutôt un prix nominal qu'une rémunération.